

Errol Inc 5:14249.

LA RECHERCHE EN POLITIQUES SOCIALES:
EVALUATION DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES

RAPPORT
Présenté au
Centre de recherche en développement international
Dakar, Sénégal

par
Ghyslaine Neill
Université de Montréal
et
Souleymane Ouattara
Université d'Abidjan

Mai 1993

TABLE DES MATIERES

	Page
1. INTRODUCTION	1
1.1: Termes de référence	1
1.2: Objectifs et limites de l'étude	2
II. RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL DES CAPACITES DE RECHERCHE: CADRE D'ANALYSE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE	4
II.1: Cadre d'analyse	4
II.2: Démarche méthodologique	6
III. PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE DANS LE DOMAINE DES POLITIQUES SOCIALES EN AFRIQUE	9
III.1: Place de la recherche	9
III.2: Le financement de la recherche	11
III.3: Impact de la recherche sur la prise de décisions politiques	13
IV. LES INSTITUTIONS DE RECHERCHE EN POLITIQUES SOCIALES	16
IV.1: Population	19
IV.2: Education	39
IV.3: Santé	52
IV.4: Femmes	59
IV.5: Environnement	63
IV.6: Urbanisation	64
IV.7: Organismes africains de coordination et de financement de la recherche en sciences sociales	66
IV.8: Classification des institutions	70

V.	SYNTHESE ET PERSPECTIVE D'AVENIR POUR LA RECHERCHE EN POLITIQUES SOCIALES	75
	DOCUMENTS DE REFERENCE	77
	ANNEXE 1: Questionnaire d'enquête	79
	ANNEXE 2: Techniques de collecte utilisées pour les institutions classifiées au Tableau 1	96
	LISTE DES PERSONNES RENCONTREES	97

I. INTRODUCTION

I.1: Termes de référence

De novembre 1992 à février 1993, le CRDI a mandaté deux consultants pour évaluer les capacités institutionnelles de recherche dans le domaine des politiques sociales. Plus précisément, ce sont les institutions dont les activités de recherche portent sur la population, l'éducation, la santé, les femmes, l'environnement et l'urbanisme qui ont été retenues.

Les termes de références spécifiques de cette mission comprenaient les cinq éléments suivants:

- visiter les institutions de recherche en politiques sociales;
- développer un instrument d'évaluation des institutions: infrastructures, ressources humaines, équipements, etc;
- procéder à l'évaluation de la contribution dans la recherche de ces institutions (activités de recherche, publications);
- analyser la contribution des ces institutions dans les réformes (conseil aux décideurs) et les politiques sociales;
- classifier les institutions en plusieurs catégories permettant au Centre de concentrer ses efforts\soutien en vue du renforcement des capacités de recherche.

La couverture géographique de cette mission a été préalablement déterminée par le CRDI¹ et les pays ont été attribués aux consultants sur une base linguistique et résidentielle. Ainsi, un premier regroupement fut constitué par la Gambie, le Sierra Leone, le Ghana, le Nigéria et le Burkina Faso et un deuxième, par le Bénin, le Sénégal, le Mali et la Côte d'Ivoire². Le Cameroun a été couvert par les deux consultants simultanément. Au total, treize pays ont retenu notre attention.

¹ Il faut voir que le choix des pays s'est fait en fonction de l'importance de l'aide accordée par le CRDI.

² Les visites du premier groupe de pays ont été effectuées par Ghyslaine Neill tandis que celles du deuxième groupe l'ont été par Souleymane Ouattara. Précisons que l'évaluation des institutions visitées n'engage que la responsabilité du consultant désigné.

I.2: Objectifs et limites de l'étude

Par cette étude, notre intention est d'examiner de manière directe et réaliste les principales contraintes que rencontrent les institutions dans la mise en oeuvre et la réalisation de leurs activités de recherche. Se faisant, nous croyons que cela permettra non seulement de mieux comprendre le contexte général dans lequel la recherche et les chercheurs évoluent, mais encore d'identifier les avenues potentiels d'un renforcement institutionnel dont la recherche et les chercheurs ne peuvent que bénéficier.

N'ayant pu couvrir l'ensemble des institutions oeuvrant dans le domaine des politiques sociales pour chacun des pays retenu, soulignons dès à présent que, loin d'être exhaustive, cette étude est davantage exploratoire. Dans ce contexte, nous avons surtout cherché à aborder un certain nombre de problèmes auxquels nous croyons que les institutions ne peuvent faire l'économie d'y apporter des solutions.

De manière générale, les chercheurs et autres intervenants acceptent très ouvertement de discuter des problèmes que rencontrent la recherche en Afrique. Mais, ils sont souvent réticents à les aborder dans le cadre spécifique de leur institution d'appartenance, par exemple: les questions relatives au mode de gestion de la recherche, à l'allocation des ressources humaines et financières, à la centralisation du pouvoir de gestion, au manque de productivité scientifique etc.

Si la collecte d'informations a été affectée par cette réticence à contextualiser les divers problèmes, il faut souligner qu'en l'absence du directeur, l'obtention d'informations concernant l'allocation précise des ressources humaines (qui fait quoi) et financières (qui paie qui et quoi) fut difficile. Par contre, dans le contexte des pays francophones couverts par l'un des consultants, la situation a été relativement différente. En effet, la plupart des responsables ont non seulement rempli le questionnaire mais ont fait preuve d'une très grande ouverture d'esprit quant aux problèmes de leur institution.

Enfin, signalons que dans un cas comme dans l'autre, le manque de

notamment leur capacité à répertorier les informations dont nous avons besoin pour évaluer leur contribution dans le domaine de la recherche en politiques sociales.

Dans les parties qui suivent, nous présenterons d'abord les questions à l'origine de cette consultation et ensuite, la démarche méthodologique utilisée pour tenter d'y répondre. Par la suite, nous aborderons les principaux obstacles que les institutions de recherche rencontrent dans la mise en oeuvre et la réalisation de leur programme d'activités et cela, tant du point de vue externe qu'interne. En dernier lieu, une synthèse des principaux résultats sera présentée cela afin de dégager les recommandations qui s'imposent.

II. RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL DES CAPACITES DE RECHERCHE: CADRE D'ANALYSE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Le renforcement institutionnel, comme stratégie de soutien à la recherche en Afrique, constitue depuis déjà quelques années une problématique à laquelle le CRDI s'intéresse particulièrement. En témoignent les divers études et documents produits en ce sens. Comme ce rapport s'inscrit dans le prolongement de cette réflexion, nous en présenterons maintenant les grandes lignes pour ensuite aborder les aspects méthodologiques concernant la collecte et l'analyse des informations recueillies dans le cadre de cette mission.

II.1: Cadre d'analyse

Dans son document "Strategic Choices For Sub-Saharan Africa"³, le CRDI examine dans une perspective élargie la question du renforcement institutionnel comme stratégie privilégiée d'appui à la recherche. Posant d'emblée la spécificité des problèmes que rencontre la recherche dans le contexte africain, le document souligne la persistance de son faible niveau de productivité, tant sur le plan quantitatif que qualitatif et cela, en dépit des efforts consentis par le CRDI comme par d'autres bailleurs de fonds. Pour pallier aux multiples problèmes auxquels doivent faire face les institutions de recherche et de formation, le document préconise le développement d'une approche davantage institutionnelle et à long terme⁴. Dans cette perspective, on recommande de concentrer les efforts à consentir sur un nombre limité d'institutions, d'appuyer les initiatives de collaboration entre les diverses institutions, de coordonner l'aide avec les autres bailleurs de fond, et d'apporter tout le support nécessaire à la formation des ressources humaines sur place.

Dans un autre document s'intitulant "Le développement des capacités institutionnelles en Afrique. Appui institutionnel en matière de formation et

³ CRDI, 1991.

⁴ Soulignons que lors d'un séminaire organisé en 1988 par le CRDI, plusieurs questions relatives aux principaux fondements du développement institutionnel ont été abordées autour du thème "population et santé de la reproduction".

de recherche"⁵, le CRDI poursuit cette réflexion à partir d'une étude de cas concernant trois institutions d'Afrique de l'Ouest. S'inscrivant dans une perspective davantage "micro institutionnelle" ce document tente d'identifier les principales contraintes que rencontrent ces institutions tant au niveau de la conduite de leurs activités qu'au niveau de leur devenir.

Ce second document, qui plaide également en faveur d'un appui au développement des capacités institutionnelles de recherche, insiste cependant davantage sur les conditions nécessaires à une telle entreprise. Ainsi, dans son évaluation du Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales (CIRES), Pegatienan Hiey (1992: 40) affirme que:

L'appui institutionnel du CRDI au CIRES ne peut aboutir à un processus permanent de développement du CIRES que si les contraintes institutionnelles et culturelles sont levées.

Bien que cette tâche ne soit pas à priori du ressort du CRDI, cependant, celui-ci ne peut pas s'en désintéresser totalement au risque de voir l'efficacité de son assistance limitée en taille et dans le temps.

Dans la partie synthèse de l'étude, Amoussou (op.cit.:26)

conclut que:

... la réussite des objectifs visés est avant tout liée à la clarification des intentions des parties en présence, à une volonté réciproque de définir et de respecter les règles du jeu, et surtout à l'engagement concret du récipiendaire en vue de faire de cette forme de collaboration un outil ponctuel et un tremplin vers sa propre prise en charge.

Dans la foulée de cette réflexion, le présent rapport cherche à rendre compte des activités de recherche dans le contexte spécifique des divers modes de fonctionnement institutionnel. Plus précisément, nous tenterons de voir en quoi certaines pratiques institutionnelles sont plus ou moins propices au développement des activités de recherche. Nous espérons que cette perspective pourra enrichir, d'une certaine manière, le débat concernant les potentialités du "renforcement institutionnel" comme stratégie d'appui au développement de la recherche.

⁵ CRDI, 1992.

II.2: Démarche méthodologique

Comme déjà mentionné, les pays sélectionnés pour cette étude l'ont été en fonction de l'importance des actions qu'y mènent le CRDI. Cela se reflète bien sûr dans le choix des institutions visitées puisque le CRDI avait manifesté son désir de voir un certain nombre d'entre elles incluses dans l'étude. C'est à partir de répertoires de diverses associations professionnelles⁶ et de contacts pris dans chaque pays que les consultants ont complété la sélection des institutions à visiter. Soulignons enfin que la courte durée du séjour passé dans chaque pays a également constitué un facteur limitant le nombre et le choix des institutions visitées.

Compte tenu de la nature exploratoire de cette étude et du mode de sélection des institutions, nous avons opté pour une approche de type qualitative. C'est dans le cadre d'une mission préparatoire que les deux consultants ont établi les diverses modalités visant à recueillir les informations nécessaires. Ainsi, nous avons d'abord procédé à l'élaboration d'un questionnaire⁷ nous permettant d'obtenir des informations concernant: le mode de fonctionnement et de financement de l'institution, les ressources humaines, financières et matérielles dont elle dispose, les activités scientifiques réalisées au cours des cinq dernières années et les collaborations suscitées, ainsi que les activités et collaborations programmées pour les cinq prochaines années. Devant notamment nous permettre de rendre compte du type d'extrants spécifique à chaque projet et cela, à la lumière des ressources humaines et financières de chaque institut et\ou centre de recherche, ce questionnaire d'une quinzaine de pages était remis au directeur afin d'être rempli⁸.

⁶ Répertoire des spécialistes africains en population, mars 1991; répertoire du personnel scientifique des diverses universités; répertoire d'ONG; consultation avec les unités d'appui des missions canadiennes à l'étranger (Burkina Faso, Cameroun, Ghana, Nigéria); consultation avec certains bureaux locaux du FNUAP (Cameroun, Ghana, Sierra Leone).

⁷ Voir ANNEXE I.

⁸ Précisons un fois de plus que l'évaluation de chaque institution n'engage que le consultant désigné par son affectation géographique.

Dans un deuxième temps, un entretien semi-directif⁹ devait permettre d'approfondir certains problèmes, c'est-à-dire: la faible productivité scientifique et le manque de visibilité de la recherche dans le domaine des politiques sociales en général, la gestion des ressources humaines (les problèmes de nomination et de réquisition faite par les ministères et les agences internationales), la consultation des chercheurs faite à titre individuel, le manque de circulation des informations, l'impact des recherches menées dans la prise de décision au niveau politique ainsi que les problèmes soulevés par le manque de collaboration et de coordination de la recherche.

Contrairement au questionnaire, l'entretien semi-directif ne visait pas seulement les instituts et\ou centres spécialisés en recherche¹⁰. En effet, nous avons cherché, jusqu'à un certain point, à nous entretenir des responsables administratifs et politiques de la recherche (ministre, recteur d'université, doyen de faculté, etc) ainsi qu'avec des responsables d'organisations non gouvernementales et de certaines directions oeuvrant au sein de ministères concernés par cette étude. Dans ce contexte, nous cherchions à rendre compte des politiques nationales de la recherche et des mesures prises pour les concrétiser.

Malgré notre insistance à ce que le questionnaire soit dûment rempli par les institutions concernées, il faut noter que certaines d'entre elles ne nous l'ont jamais retourné. Si ce silence a une certaine signification (ou une signification certaine!), il faut bien voir que cela posent malheureusement des problèmes quant à l'analyse des capacités institutionnelles de production scientifique. En dépit du fait que nous avons tenté, lors de nos entretiens, de recueillir un minimum d'informations prévus au questionnaire, les données concernant la production scientifique effectuée au sein des institutions n'a pu être systématiquement collectées.

⁹ Nous utilisons le terme semi-directif dans la mesure où, devant répondre à un certain nombre de questions ouvertes, la personne interviewée pouvait s'exprimer librement et d'une manière personnelle.

¹⁰ Voir Annexe 2: Techniques de collecte utilisées pour les institutions classifiées au Tableau 1.

De par la nature des informations recueillies (documents existants, informations fournies par les sujets, et observations faites par les consultants), nous avons opté pour une analyse de contenu. Nous ne chercherons donc pas à "mesurer" les problèmes dont souffrent les institutions de recherche dans le domaine des politiques sociales, mais plutôt à les documenter à l'aide des diverses expériences rencontrées.

III. PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE DANS LE DOMAINE DES POLITIQUES SOCIALES EN AFRIQUE

Si le développement durable et équitable dépend en grande partie des capacités de recherche endogènes, la place généralement réservée aux activités de recherche dans plusieurs pays de la sous-région ne permet guère de relever le défi. Les causes de ce problème sont multiples et complexes. Il n'est pas de notre ressort d'en faire ici une analyse approfondie puisque cela nécessiterait un examen davantage poussé des contextes spécifiques dans lesquels les diverses institutions évoluent.

Cela dit, l'identification des principaux obstacles qui, selon nous, entravent le développement de capacités institutionnelles de recherche dans le domaine des politiques sociales constitue un passage obligé. Si, comme nous l'avons mentionné, les chercheurs eux-mêmes et autres intervenants de la recherche acceptent généralement de discuter très ouvertement d'un certain nombre de problèmes, ils sont relativement peu consignés par écrit¹¹. Pourtant, l'analyse des capacités institutionnelles de recherche requiert la prise en compte de ces problèmes.

Comme ces questions sous-tendent l'ensemble de notre analyse, et qu'elles constituent les paramètres à l'intérieur desquels nous avons tenté d'évaluer les capacités institutionnelles de la recherche en matière de politiques sociales, nous les aborderons en deux temps. Dans cette partie, nous présenterons les obstacles d'ordre externes que rencontrent les institutions dans leur fonctionnement. Plus précisément, nous examinerons les questions relatives au rôle, à l'organisation et au financement des activités de recherche. Les obstacles d'ordre internes seront analysés dans la partie suivante.

III.1: Place de la recherche

De manière générale, l'insuffisance des ressources accordées à la recherche en Afrique est un constat fait autant par les autorités nationales

¹¹ Voir également: Le développement des capacités institutionnelles en Afrique. Appui institutionnel en matière de formation et de recherche. Etudes de cas. CRDI, Dakar, 1992.

(Organisation de l'Unité Africaine, 1981) que par divers bailleurs de fonds (Banque mondiale, 1989; CRDI, 1991 et 1992; Population Council, 1988). Dans le cas particulier des sciences sociales, les problèmes sont sans doute plus exacerbés. Si nous ne disposons pas de chiffre précis sur la proportion des fonds accordés aux sciences sociales en comparaison de ceux consacrés aux sciences et techniques¹², on note dans le discours des uns comme dans celui des autres, un parti pris pour les sciences porteuses d'innovations technologiques¹³.

Dans l'ensemble des pays couverts, on constate d'importantes distinctions d'ordre organisationnel entre les pays francophones et anglophones. Dans le premier cas, les structures mises en place opposent souvent les institutions d'enseignement aux institutions de recherche. La mise sur pied de centres nationaux de recherche scientifique d'inspiration française (CNRS) a sans doute contribué à renforcer cette dichotomie. Dans le second cas, l'intégration de centre et/ou d'institut de recherche aux structures universitaires a facilité les aller-retour entre recherche et enseignement et a davantage favorisé la formation d'équipe de recherche partageant les mêmes intérêts institutionnels.

Notons que certaines tentatives ont été faites pour améliorer la situation, en témoigne la mise sur pied de centre et/ou institut de recherche au niveau des diverses facultés universitaire. Si cette expérience constitue un indicatif de la volonté d'encourager la recherche universitaire, il faut bien voir que dans certains cas, l'absence de moyen et l'incapacité des autorités universitaires à gérer la recherche découragent largement les enseignants-chercheurs.

¹² Au CNRST du Burkina Faso par exemple il y a à peine une dizaine de chercheurs affectés à l'Institut de recherche en sciences sociales et humaines (IRSHH) sur un total d'environ 120 chercheurs répartis sur quatre instituts et un laboratoire. Dans le cas de la Côte-d'Ivoire, les établissements publics de recherche (i.e. oeuvrant à l'extérieur des structures universitaires) se consacrent pour l'essentiel à la recherche agronomique et technique.

¹³ Voir: Plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique. OUA, 1981.

Dans le cas de l'Université de Ouagadougou par exemple, il existe très peu de moyen mis à la disposition des chercheurs et cela en dépit du discours officiel sur l'importance de la recherche. Dans le cas précis du CERLESH (Centre de recherche sur les langues et les sciences humaines), centre sous tutelle de la FLASH et créé en 1985\86, les chercheurs n'ont même pas de salle pour se réunir. En fait, le budget qui leur est alloué suffit tout juste à assurer la publication des cahiers du CERLESH. Le fait de n'avoir pas d'existence juridique officielle (l'Université n'a toujours pas approuvé les documents relatifs aux statuts du Centre) complique largement la recherche de fonds externes.

Il est évident que l'Université ne peut donner l'argent qu'elle n'a pas. Par contre, elle ne propose aucune solution pour faire face à cette situation. Il n'existe aucun service pour aider par exemple les chercheurs à trouver le financement nécessaire à leurs activités de recherche. Comme peu d'informations circulent, plusieurs chercheurs ne savent pas où s'adresser et comment procéder.

Cette situation n'est pas unique à l'Université de Ouagadougou. Aucune des institutions universitaires visitées ne disposent de service d'appui à la recherche. La gestion qui en est faite est essentiellement comptable et les lourdeurs administratives qui en découlent constitue, selon plusieurs directeurs de centre, un important frein à la dynamisation de la recherche universitaire.

III.2: Le financement de la recherche

C'est dans le cadre d'une situation socio-économique de crise profonde, plus ou moins intense selon les pays, que les institutions de recherche fonctionnent en Afrique. Les divers programmes d'ajustement structurel auxquels les pays doivent se soumettre amplifient le malaise des institutions dans la mesure où les Etats contribuent de moins en moins à leur financement. Ainsi, c'est non seulement la croissance des institutions de recherche qui est en jeu mais, dans plusieurs cas, leur survie.

En dépit de cette crise, certaines institutions ont pu maintenir un certain rythme. Dans le cas du Ghana par exemple, la crise des années 1980 a

lourdement handicapé la capacité de l'Etat à financer la recherche. Selon le directeur de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université du Ghana, c'est au prix d'une augmentation de leur dépendance envers les bailleurs de fonds étrangers que les chercheurs ont pu maintenir un certain niveau de productivité.

Selon la Banque mondiale (1989: 98), les dépenses non-salariales (équipements, matériel, etc) en Afrique ne représentent plus que 2% de l'ensemble des frais de fonctionnement de l'enseignement tertiaire. Ainsi, la situation de dépendance dans laquelle se retrouvent les institutions de recherche quant au financement de leurs activités a d'importantes répercussions sur la définition des priorités de recherche. En effet, les projets de recherche sont souvent élaborés en fonction de ce que les bailleurs de fonds sont prêts à financer ce qui, bien souvent, ne prend pas en compte les intérêts même de l'institution et des chercheurs qui la compose. Dans ce contexte, les institutions sont peu incitées à planifier à moyen et à long terme le développement de programmes de recherche cohérents.

Dans le cas du CEDRES (Centre d'étude, de documentation et de recherche économique et sociale) de l'Université de Ouagadougou, la recherche programmée pour les prochaines années ne s'appuie que sur deux projets financés. Ainsi, n'est à l'agenda de recherche de l'institution que ce qui est financé et finalement, que ce qui est "financier".

Le cas du CEDRES n'est pas unique. En effet, il est rare de voir un centre et/ou institut universitaire où les activités de recherche s'appuient sur une programmation clairement définie dans un document spécifique. Cela illustre bien les difficultés qu'ont les institutions à planifier et à gérer la recherche.

Notons enfin que si les bailleurs de fonds soulignent souvent la faiblesse de la production scientifique des institutions de recherche en sciences sociales réalisées en Afrique, leur mode de fonctionnement n'encourage guère le renforcement institutionnel des capacités. Dans le but de réduire les lourdeurs administratives et de s'assurer les services d'un chercheur en particulier, elles ont tendance à sous-traiter leurs besoins d'études de manière individuelle. Cela prive généralement l'institution de ses

meilleurs éléments.

III.3: Impact de la recherche sur la prise de décisions politiques

Dans le vaste domaine des politiques sociales, la recherche en Afrique ne souffre pas seulement de manque de ressources (humaines et financières) mais aussi d'un manque de crédibilité. Souvent reléguée au second plan, il n'est pas fréquent de voir les décideurs politiques en tenir compte et cela, en dépit du discours officiel sur l'importance de la recherche en général.

Si la faiblesse des moyens dont la recherche dispose est largement évoquée pour expliquer cette situation, la nature même des recherches menées contribue, selon nous, à la marginaliser encore plus¹⁴. En effet, davantage cantonnée dans une perspective descriptive plutôt qu'explicative, la recherche dans le domaine des politiques sociales ne dépasse malheureusement pas souvent l'accumulation de ce que l'on croit être des "faits".

L'observation et l'analyse des phénomènes ne s'appuie pas toujours sur l'utilisation de méthodes rigoureuses. En fait, on confond souvent méthode de recherche (ensemble des règles sur laquelle repose une démarche d'analyse) et technique d'analyse (procédés employés pour collecter et analyser les résultats) ce qui contribue trop souvent à maintenir un certain niveau de confusion¹⁵.

¹⁴ En 1981, NISER en collaboration avec l'UNESCO a organisé un séminaire concernant ces problèmes dans le contexte particulier du Nigéria. Les analyses proposées soulignent notamment les problèmes que posent l'"acculturation" des approches théoriques, la nature obsolète des méthodes utilisées et l'inefficacité des moyens utilisés pour diffuser les résultats de la recherche. Voir: "Social Science and Social Policy in Nigeria" édité par A.O. Sanda, NISER, 1981.

¹⁵ On oppose généralement l'utilisation des méthodes quantitatives aux méthodes qualitatives ce qui, dans les faits, signifie l'utilisation de méthodes statistiques versus l'absence de méthode d'analyse. Cette carence au niveau méthodologique a été souligné à plusieurs occasions et des séminaires ont été organisés de manière à améliorer les capacités des chercheurs déjà en poste. Voir: le séminaire organisé à Brazzaville (Congo) et financé par le CRDI en 1992 ("Méthodologie de la recherche en sciences sociales") et celui organisé par le CEDRES à Poura

L'absence de cadre analytique dans les recherches en politiques sociales constitue souvent un autre problème de taille. Devant être élaboré dans une perspective critique, le cadre analytique permet de dépasser la connaissance empirique, conduisant de ce fait à une plus grande systématisation de la pensée. Cela dit, dans un contexte où l'expression de la pensée, indépendamment de ses fondements scientifiques, est l'objet d'un certain contrôle, il est quelques fois difficile pour les chercheurs d'adopter une perspective critique.

Il faut également souligner que la recherche portant sur le développement est trop souvent réduite à sa plus simple expression: développement technique. La confusion entre science et technique prend des proportions importantes dans la mesure où ces deux domaines d'activités ont des rôles et des attributs fort différents. En effet, "la science décrit la réalité qui s'offre à nos sens, l'explique et cherche à prévoir son comportement futur. Quant à la technique, elle cherche plutôt à dominer la réalité en construisant des instruments, des outils ou en établissant des processus. La science et la technique n'ont donc pas le même but: la première vise à apporter des connaissances, tandis que la seconde cherche à combler des besoins" (Colin et al., 1992:1). Dans ce contexte, on peut comprendre que, peu porteuse d'innovations technologiques, la recherche en politiques sociales est considérée comme peu "utilitaire" face aux problèmes de développement auxquels sont confrontés les divers pays.

Le manque de recherche "prospective" en Afrique constitue un autre obstacle à une plus grande utilisation de ses résultats au niveau politique. Fonctionnant plutôt à la commande, la recherche appréhende souvent un phénomène donné, à partir du moment où les décisions au niveau politique sont fortement engagées. Ainsi, ces décisions se prennent souvent en l'absence de résultats de recherche basés sur une réflexion scientifique articulée, ce qui contribue à maintenir le processus décisionnel "trop sensible" aux directives imposées de l'extérieur.

(Burkina Faso) en 1993, également financé par le CRDI ("La méthodologie de la recherche en sciences sociales").

Le faible impact de la recherche au niveau politique trouve également son origine dans la méfiance sinon la rivalité qui existe entre les planificateurs et les fonctionnaires oeuvrant au sein des ministères et les chercheurs des diverses instituts et\ou centres de recherche. Ne disposant pas souvent de budget, d'expertise et de ressources humaines pour mener à bien leur mandat, les planificateurs ont tendance à vouloir fonctionner avec les chercheurs individuellement plutôt que dans le cadre d'ententes institutionnelles. Ils s'assurent ainsi un plus grand contrôle sur les fonds et les activités à mener.

En résumé, plusieurs contraintes entravent l'amélioration des capacités institutionnelles de recherche dans le domaine des politiques sociales. D'abord, on constate qu'en dépit du discours politique sur l'importance de la recherche en général, les divers pays visités accordent concrètement peu de place aux centres et\ou instituts oeuvrant dans le domaine des politiques sociales. Deuxièmement, la forte dépendance des institutions envers les bailleurs de fonds étrangers est accentuée par l'absence de programmation de recherche. En enfin, la nature même des recherches menées contribue, dans plusieurs cas, à la marginaliser davantage.

IV LES INSTITUTIONS DE RECHERCHE EN POLITIQUES SOCIALES

Les difficultés ressenties par les institutions de recherche ne sont pas seulement engendrées par des contraintes externes. En effet, le fonctionnement même des institutions et de ses chercheurs pose plusieurs problèmes. Cette dernière partie sera donc consacrée à les mettre en lumière.

Dans le cadre de nos visites, on a pu constaté que le "mythe du chef"¹⁶ est encore relativement prégnant. La centralisation du processus décisionnel qui, s'effectuant généralement dans un contexte hiérarchique rigide, encourage non seulement les lourdeurs administratives mais encore le manque d'initiative dont plusieurs chercheurs font preuve dans le cadre de leur institution d'appartenance.

Ce manque de collégialité dans le fonctionnement des institutions caractérise malheureusement souvent les relations entre chercheurs. Ainsi, l'échange d'informations et la collaboration entre ces derniers demeurent très faible. Il n'est pas rare de constater que dans une même institution, les chercheurs ne connaissent pas vraiment la teneur des activités scientifiques menées par leurs collègues et encore moins les études menées dans le cadre de consultation individuelle.

En fait, nous avons rarement rencontré des centres où, systématiquement et régulièrement, les chercheurs se rassemblent pour parler de leurs activités ou projets de recherche. Les chercheurs disent eux-mêmes que les pratiques d'échange d'informations scientifiques (rapports, articles, livres, etc) sont peu fréquentes et que les discussions sur le contenu d'un texte écrit par eux le sont encore moins¹⁷.

¹⁶ Dans le questionnaire passé aux institutions, nous avons demandé de préciser le statut du directeur (nommé ou élu), ainsi que l'existence de divers comités (de gestion, de coordination, de suivi, de contrôle, etc) permettant aux chercheurs de s'impliquer davantage. En dépit des structures "décentralisées" dont la plupart des centres disposent, on a pu constaté dans certains cas leur inefficacité.

¹⁷ Citons tout de même le séminaire du CEDRES organisé à cette intention en décembre dernier. Voir "Rapport technique du séminaire sur la méthodologie de recherche en sciences sociales",

Au CNRST du Burkina Faso par exemple il semble y avoir très peu de collaboration entre les chercheurs appartenant aux différentes composantes¹⁸. Si le fossé existant entre les sciences sociales et les sciences appliquées est un phénomène universel, on n'a pu constater que, par le passé, certaines composantes préféreraient recruter à l'extérieur pour l'embauche de chercheurs en sciences sociales. Témoinnant de la faiblesse des circuits de communication entre les diverses institutions et d'un manque de coordination dans la gestion des ressources humaines, le directeur souligne tout de même que le contexte actuel de crise à l'intérieur duquel les institutions doivent fonctionner et la venue de jeunes chercheurs engendrent une lente mutation des pratiques de collaboration et d'échanges.

Le manque d'échanges et de collaboration¹⁹ est, selon plusieurs (chercheurs et directeurs de centre), exacerbée par le fait que les chercheurs acceptent souvent de faire de la consultation à titre individuel compte tenu du faible niveau de rémunération. Dans ce cadre, ils n'ont guère intérêt à en informer leur institution ni même leurs collègues avec lesquels ils pourraient se retrouver en compétition. Si tout le monde semble être conscient de ce problème, il faut dire qu'à ce jour, très peu d'institutions réglementent ce phénomène.

Les problèmes qu'entraîne cette absence de réglementation sont multiples. D'abord, du point de vue de l'institution, les contrats réalisés à titre individuel la privent souvent de ressources humaines (déjà en nombre insuffisant) pour l'exécution des activités de recherche qu'elle devrait mener. Ce déficit en ressources humaines se double d'une perte au niveau des

Poura, 14-23 décembre 1992.

¹⁸ Elles sont: l'Institut burkinabè d'énergie (IBE), l'Institut d'études et de recherche agricole (INERA), l'Institut de recherche en biologie et écologie tropicale (IRBET), l'Institut de recherche sur les substances naturelles (IRSN) et le Laboratoire de biochimie technologique alimentaire (LTBA).

¹⁹ Le manque d'échange et de collaboration entre les diverses institutions (centres et/ou instituts universitaires, centres nationaux de recherche, directions au sein de certains ministères) a également été souligné. Voir: entrevue avec le Ministre de l'enseignement secondaire, supérieur et de la recherche scientifique (MESSRS) du Burkina Faso, publié dans Euréka, octobre 1992: 11-13.

infrastructures puisque le chercheur utilise souvent les ressources matérielles de l'institution (également insuffisante dans la majeure partie des cas) sans en assumer les coûts d'entretien et\ou de renouvellement.

Cela dit, certaines institutions se démarquent. L'Université de Cape Coast au Ghana par exemple a récemment mis sur pied une unité de consultation (University Consultancy Unit). Au niveau institutionnel, cette unité permet à l'Université de récupérer une partie non négligeable des profits que génère la consultation. Selon le directeur, l'UCU ne canalise pas toutes les consultations réalisées par les enseignants de l'Université puisque rien ne les oblige à y inscrire leurs activités. Mais en mettant à la disposition des individus des infrastructures et des équipements, l'UCU fait montre de sa volonté de se positionner sur le marché de la consultation.

D'un point de vue scientifique, les contrats de consultation ne présentent guère d'intérêts pour le chercheur. En effet, dans le cadre d'une consultation, le chercheur a peu de possibilité de poursuivre la réflexion sur un problème donné. Cela s'explique d'une part par le fait que la rédaction d'un rapport constitue généralement le seul extrant et d'autre part, par le fait qu'il est souvent impossible pour le chercheur d'utiliser les résultats de l'étude pour des fins de publication puisqu'ils appartiennent au bailleurs de fonds. La démarche scientifique se trouve souvent amputée d'étapes essentielles que sont notamment la contextualisation du problème posé et la confrontation des données qu'exige les tentatives d'explications à apporter. Cette situation contribue donc à aggraver les problèmes de faible productivité scientifique et de non visibilité des institutions africaines de recherche.

De plus, en réduisant la capacité des chercheurs à identifier eux mêmes les problèmes et à passer d'une analyse descriptive à une analyse explicative, les activités de recherche contribuent peu aux solutions sinon aux innovations qu'exigent l'amélioration des conditions de vie des populations des pays en développement. Sur le plan national comme sur le plan régional, cela n'encourage guère le soutien à apporter aux activités de recherche et de ce fait, laisse une large place au préjugé voulant que la recherche dans le domaine des politiques sociales constitue un domaine d'activité non productif.

Examinons maintenant les institutions dans le cadre spécifique de leur domaine d'activités.

IV.1: Population

En dépit de l'importance des fonds alloués aux activités en matière de population au cours des vingt dernières années en Afrique, la recherche démographique, à proprement parler, demeure largement insuffisante. En effet, les efforts déployés ont surtout été investis dans la mise sur pied de centres nationaux de statistiques et d'instituts régionaux de formation. Cela a sans doute contribué à maintenir la recherche démographique dans son "carcan statistique" limitant ainsi la prise en compte d'une perspective plus "sociale" pour comprendre, expliquer et interpréter la rôle des variables démographiques dans le processus de développement. Comme l'a si bien souligné Tabutin (1988:14),

"[la démographie formelle ou la démométrie] est essentiellement quantitative, analytique et plus précise dans ses objectifs (collecte et analyse), et elle est nécessaire ... [la démographie sociale ou la démologie] est plus proche des sciences sociales plus qualitative et plus large... [La démographie sociale] n'exclut ni la rigueur scientifique, ni l'approche quantitative mais élargit les horizons de la réflexion ..."

Plusieurs études et évaluations concernant la recherche dans le domaine de la population ont révélé des différences notables entre les pays anglophones et les pays francophones (Tabutin, 1988; Marcoux, 1989; Brown 1988). Si la formation au niveau supérieur renforce les capacités de réflexion théorique et induit une recherche moins "technique" on comprend dès lors les différences observées. Une mise à jour de l'étude menée par le Population Council (Brown et al, 1988) révélait que quatre universités africaines anglophones offraient un programme d'étude supérieur en population: Ghana (University of Ghana), Kenya (University of Nairobi), Tanzanie (University of Dar es Salam) et le Nigéria (University of Ife) comparativement à un seul du côté francophone, l'IFORD au Cameroun²⁰. Il est de même pour les institutions de recherche où, du côté francophone on retrouve essentiellement le CERPOD,

²⁰ Notons qu'à l'IFORD, il n'y a pour l'instant qu'un programme de deuxième cycle.

institution au reste régionale et l'UERD, nouvellement créée²¹.

Les institutions oeuvrant dans le domaine de la population que nous avons visitées peuvent être classées de la manière suivante:

- institutions régionales de recherche: CERPOD au Mali;
- institutions régionales de formation et de recherche: le RIPS au Ghana et l'IFORD au Cameroun;
- institutions universitaires de recherche: l'UERD au Burkina Faso, et l'IPS au Sierra Leone;
- programmes et\ou projets de recherche réalisés au sein d'institutions universitaires et nationales: NISER au Nigéria, IES en Côte d'Ivoire, ISSER au Ghana, et IRSSH au Burkina Faso.
- centres nationaux de statistiques: Central Statistical Department en Gambie et le Central Statistical Office au Sierra Leone;
- organismes non-gouvernementaux: GFPA en Gambie
- organisme de diffusion et coordination des activités de recherche en matière de population: UEPA au Sénégal

Les institutions régionales de recherche:

Dans le cadre de nos visites, une seule institution s'inscrit dans cette catégorie: le Centre d'études et de recherche sur la population pour le développement (CERPOD). Intégré à la structure du CILSS²², le CERPOD est une institution régionale de recherche au service des neuf pays membres, créé en 1988²³ et placé sous la tutelle de l'Institut du Sahel (INSAH).

²¹ Mentionnons l'URD (Unité de recherche démographique) de Lomé (Togo), comme l'une des principales institutions de recherche démographique en Afrique francophone.

²² Le Comité Inter-Etat de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) compte neuf membres: le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad.

²³ Le CERPOD a hérité de l'Unité socio-économique et de démographie (USED) créé en 1978 et qui avait comme principale mission de prendre en compte la variable population dans le développement.

La coordination des activités du CERPOD se fait par le biais de programmes quinquennaux exécutés dans cinq divisions techniques: la division étude et recherche, la division formation, la division information, la division informatique et la division planification familiale. Toutes ces divisions travaillent en fonction de cinq thèmes majeurs: population et développement, fécondité et mortalité, migration et urbanisation, démographie socio-économique et planification familiale²⁴.

Réalisées au sein de la division "étude et recherche", les projets en cours²⁵ au CERPOD se concentrent principalement autour de deux thèmes généraux: les problèmes de santé maternelle, infantile et planification familiale (SMI-PF) et la migration. Dans le cadre d'une problématique générale d'intégration des variables démographiques dans la planification du développement, ces projets sont menés en collaboration avec des équipes nationales et sont financés principalement par l'USAID, le CRDI, l'ACDI, la Coopération française, la Banque mondiale et la Fondation Ford.

L'équipe permanente de recherche au CERPOD comprend environ huit chercheurs (6 démographes, un géographe et un sociologue) auxquels s'associent d'autres chercheurs dans le cadre de projets de recherche spécifiques. Misant sur une équipe permanente pour le suivi des projets de recherche, le CERPOD s'associe également à des chercheurs nationaux pour réaliser ses activités. Il faut également mentionner le personnel d'appui au service informatique (trois personnes) et au service de diffusion des résultats (deux journalistes).

De par la nature de son mandat²⁶ et de la masse critique de chercheurs en démographie qu'on y retrouve, le CERPOD est largement sollicité par les

²⁴ Ces programmes sont soumis à un Conseil scientifique et de gestion (CSG) qui se réunit une fois l'an et contrôle l'exécution. Le CSG est composé de huit experts, le secrétaire exécutif du CILSS et du directeur général de l'INSAH.

²⁵ Voir programmation 1989-1993.

²⁶ Soulignons que le mandat du CERPOD consiste notamment à appuyer les institutions nationales pour la collecte des données socio-démographiques et à initier des études comparatives pour les différents pays du Sahel.

divers pays membres. Il en résulte une activité intense qui se manifeste notamment dans le nombre de publications, l'organisation de séminaires, et la participation au divers colloques et conférences organisés sur la population²⁷.

Pour s'assurer un minimum d'impact, le CERPOD travaille en collaboration avec les ministères techniques s'occupant de la planification nationale, de la santé, de la promotion de la femme, et du développement rural.

Une programmation des activités de recherche pour la période 1993-1998 a été élaborée et présentée aux Conseil des ministres du CILSS²⁸. Outre le volet migration et urbanisation en Afrique de l'Ouest qui va se prolonger, le CERPOD se met à la mode en faisant sien les problèmes d'actualité mis en exergue par les organismes internationaux. Les thèmes retenus sont: population, environnement et développement; femme, famille et développement; santé et société.

Au niveau des collaborations, le CERPOD travaille non seulement avec les institutions et organismes nationaux des divers pays membres, aussi avec certains partenaires au Nord. A cet égard, plusieurs projets sont réalisés avec la participation d'universités nord américaines (Université de Montréal, University John Hopkins, Brown University, etc) et de certaines universités européennes (Université de Louvain en Belgique et le London School of Hygiene and Tropical Medecine en Grande Bretagne, etc).

Il faut également mentionné la collaboration du CERPOD avec les organismes non gouvernementaux (ONG). En effet, vu le nombre important d'ONG dans les pays du Sahel, le CERPOD ne pourrait pas ne pas entretenir des rapports étroits avec celles-ci. Certaines ONG internationales financent quelques projets de recherche du CERPOD réalisés en collaboration avec d'autres ONG.

²⁷ Voir: Rapport d'activité 1991.

²⁸ Au moment de notre enquête, les discussions étaient en cours pour l'approbation du document.

En fait toutes les ONG travaillant dans le domaine de la population trouvent dans le CERPOD un partenaire incontournable compte tenu de son expertise en la matière. En témoigne notamment sa collaboration avec "Save the Children Fund" une ONG américaine et britannique ayant des programmes d'intervention dans le domaine du SMI-PF.

Après ce tour d'horizon, on constate que le CERPOD, cinq ans après sa création, est une institution bien implantée dans son domaine, crédible et assurément performante. Il le doit à ses chercheurs mais aussi à un réseau de collaborateurs et de relations dans les structures appropriées aussi bien dans les pays du CILSS que dans les pays occidentaux qui soutiennent financièrement ses programmes.

En revanche, le CERPOD est confronté à deux difficultés majeures:

- difficultés de gestion à cause de la pluralité des donateurs et bailleurs de fonds, chacun ayant ses intérêts et ses exigences propres;
- difficultés de fonctionnement à cause de l'insuffisance des infrastructures (bâtiment, équipement, etc).

Les institutions régionales de formation et de recherche:

Créé respectivement en 1971 et 1972 par les Nations Unies, le RIPS et l'IFORD²⁹ ont été mis sur pied pour assurer la formation et la recherche dans le domaine de la population en Afrique. Devant se conformer aux exigences universitaires les enseignants sont titulaires d'un doctorat et avança en grade sur la base de leur production scientifique³⁰. Malgré cette intégration

²⁹ Il faut noter que l'intégration de l'IFORD à l'Université de Yaoundé est récente et qu'elle est le résultat des restructurations longtemps souhaitées par toutes les parties pour mieux développer la recherche.

³⁰ Précisons qu'à venir jusqu'à tout récemment, le personnel enseignant de ces institutions étaient considéré comme des experts internationaux et payé à ce titre par les Nations Unies.

à l'université du pays d'accueil³¹, leur mission demeure régionale, et de ce fait, bénéficie toujours de l'appui du FNUAP au niveau local. Cela se traduit plus précisément au niveau des grilles de salaire qui, dans un cas comme dans l'autre, sont plus élevés que ceux de leurs collègues enseignant à l'université³².

Au RIPS les activités se concentrent surtout autour de son programme de formation en démographie. Malgré l'existence d'un troisième cycle, les activités de recherche sont très peu visibles. A ce jour, il n'y a par exemple aucune recension des travaux qui ont été menés dans le cadre d'études de deuxième ou de troisième cycle. Lors de notre entretien avec le directeur adjoint, il n'a pu nous fournir aucune information concernant les activités de recherche menées par le personnel enseignant du RIPS³³. De plus, comme aucun document n'a été mis à notre disposition, nous avons été incapable d'identifier les divers domaines d'expertise développés par le corps enseignant du RIPS depuis sa création. En l'absence du directeur, son adjoint a tout de même souligné la lourdeur des tâches d'enseignement et d'encadrement qui laissent peu de temps à consacrer aux activités de recherche. Enfin, en termes d'infrastructures le RIPS dispose notamment d'un centre de documentation³⁴ et d'un laboratoire micro informatique.

En dehors du RIPS, on observe un certain dynamisme de la recherche démographique à l'Université du Ghana (Legon). En termes de ressources humaines, on retrouve deux démographes au département de sociologie, trois au département de géographie, trois au Institute of Social, Statistical and Economic Research (ISSER) et un au Institute of African Studies (IAS). Nous

³¹ Précisons que les diplômés du RIPS se voyaient décernés un diplôme de l'Université du Ghana alors qu'à l'IFORD, le diplôme obtenu était propre à l'institution ce qui nécessitait un système d'équivalence avec les diplômes universitaires.

³² Voir: Mbacké Cheikh: Trip Report. Assesment of Social Science Institutions in Africa, 1992 et Kritz, Mary M.: Report on Site visits to Nigeria, Cameroon and Ghana, 1992.

³³ Compte tenu des restructurations récentes du RIPS, le personnel enseignant compte cinq membres dont le directeur.

³⁴ Les ressources du centre de documentation sont mises en commun avec celles de l'ISSER.

aborderons plus tard les activités de recherche réalisées par les membres du ISSER. Cela dit, il faut souligner qu'en dépit d'une masse critique de chercheurs en démographie, il ne semble pas y avoir de coordination de la recherche en matière de population à l'Université du Ghana.

Afin de doter les pays africains de compétences techniques dans les divers bureaux de statistiques, les activités de l'IFORD ont surtout été orientées vers la formation. Cependant, la recherche a tout de même constitué une activité importante, en témoigne la longue liste des publications réalisées au cours des cinq dernières années³⁵. Mais, comme le souligne un rapport d'évaluation fait en 1989, "le type de recherche privilégié était surtout individuel et\ou sollicité". Piché, 1989). A la suite des recommandations de ce rapport, l'IFORD tente, depuis septembre 1992, de renforcer les activités de recherche de ses membres de façon à ce que celles-ci s'intègrent davantage à une programmation institutionnelle. A cet égard, un texte en cours d'élaboration présente les cinq axes de recherche retenus: santé publique; politiques et programmes de population; déterminants socio-économiques, culturels et institutionnels de la fécondité en Afrique; migration et urbanisation; population et environnement. Lors de nos entretiens avec le coordonnateur des études et le coordonnateur de la recherche, il nous a semblé que cette programmation reflétait les intérêts de recherche de l'ensemble des enseignants-chercheurs. Ces projets étaient destinés à différents bailleurs de fonds à fin de financement.

Dans le cadre de son processus de restructuration l'IFORD a également renforcer son équipe d'enseignants-chercheurs, par le recrutement de personnes dont les compétences correspondent aux exigences de l'Université de Yaoundé. Ainsi, tous les enseignants-chercheurs ont un doctorat en démographie obtenu dans diverses universités nord-américaines et européennes. A cela s'ajoute la présence d'un coopérant et de trois stagiaires.

Logé provisoirement (depuis quelques années déjà!) l'IFORD dispose d'un centre de documentation bien doté et qui, en ce moment, bénéficie du support du CRDI pour la création d'une base de données documentaires. L'Institut

³⁵ Ces informations ont été recueillies dans le questionnaire.

possède également un laboratoire micro-informatique servant aussi à l'enseignement.

Au cours des cinq dernières années, l'IFORD a organisé ou co-organisé plusieurs séminaires de formation sur divers aspects techniques de collecte et d'analyse de données démographiques. En termes de publications, on retiendra la production d'annales, de séries monographiques, et de cahiers de notes de cours.

La vocation régionale de ces deux institutions n'est pas sans poser certains problèmes et ce, spécialement quand il s'agit du non versement des contributions des Etats membres. Dans le cas particulier de l'IFORD, l'institution n'a pas de ligne budgétaire pour la recherche. Pour ce faire, l'IFORD ne peut que compter sur les bailleurs de fonds pour mener ses activités. De plus, le fait que l'IFORD n'a toujours pas de locaux permanents rend difficile des aménagements adéquats.

Les institutions universitaires de recherche:

Dans le cadre universitaire, les centres de recherche en démographie que nous avons visité sont au nombre de deux: il y a l'Unité de recherche et d'enseignement en démographie (UERD) de l'Université de Ouagadougou et l'"Institute of Population Studies" de Fourah Bay College au Sierra Leone.

C'est dans le but de "renforcer la capacité technique et institutionnelle de l'Université de Ouagadougou en matière de formation et de recherche dans le domaine de la population" (UERD, 1992-93: 1) que l'UERD a été mis sur pied en 1991. Dans le cadre de son programme d'action en matière de population, le FNUAP, en collaboration avec le MESSRS assure le support financier de l'UERD. L'Unité bénéficie également de l'appui technique de l'Institut de démographie de l'Université catholique de Louvain³⁶.

³⁶ L'appui institutionnel de Louvain consiste notamment en la présence d'un Conseiller technique principal pour une période de trois ans (1991-1994), en la formation de deux démographes de haut niveau, ainsi qu'en des stages de formation de courte durée pour les enseignants-chercheurs de l'Université de Ouagadougou auxquels une sociologue et un économiste ont déjà participé. Mentionnons enfin les missions d'appui faites par le personnel

Assuré par une directrice, le fonctionnement institutionnel de l'UERD s'appuie également sur un comité de coordination ainsi que sur un comité scientifique. Afin d'assurer la collaboration des chercheurs et des planificateurs, le comité de coordination est principalement composé de représentants de divers ministères et\ou d'instituts de recherche concernés. Le comité scientifique est plutôt formé de chercheurs oeuvrant à l'Université ou au MESSRS.

Pour le moment, le personnel scientifique l'UERD comprend peu de ressources permanentes. Si des enseignants-chercheurs de l'Université (géographe, sociologue, économiste, médecin) sont associés à certaines activités de recherche, l'UERD ne peut compter que sur trois chercheurs³⁷. Comme il n'y a aucun démographe à la FLASH ou à la FASEG, l'UERD ne peut guère demander le détachement d'un enseignant-chercheur. Mentionnons tout de même que six jeunes burkinabè sont en formation de Ph.D (deux à Paris, deux à Louvain et deux à Montréal) et qu'actuellement, l'UERD examine les diverses possibilités de les intégrer. Soulignons enfin que le personnel d'appui compte six personnes dont un documentaliste à plein temps³⁸.

Quant à l'aspect documentation, l'UERD a pu mettre sur pied un fond documentaire d'environ 2,200 documents indexés sur CDS\ISIS. Ce centre bénéficie non seulement d'un documentaliste à temps plein mais aussi d'un budget d'acquisition (environ 3,500US par année). Actuellement, le centre procède à un inventaire des documents disponibles dans d'autres centres de manière à rationaliser l'utilisation des ressources.

La recherche à l'UERD s'articule autour des cinq grands axes suivants: femme-famille-développement; analyse des disparités spatiales; migration; santé; population et environnement. Dans son document de présentation 1992-1993, l'Unité propose un survol de sa programmation de recherche en décrivant

enseignant de l'Institut.

³⁷ Plus précisément, on retrouve la directrice (géographe), le CTP (démographe) et une chercheuse sous contrat (géographe).

³⁸ L'UERD dispose également d'équipement micro-informatique (5 micro-ordinateurs et trois imprimantes) ainsi que de deux véhicules.

brièvement l'ensemble des projets regroupés au sein de chaque axe. Ce document nous présente également l'état d'avancement ainsi que les partenaires associés à chaque projet. Mentionnons que l'axe "Population et environnement" est le seul axe pour lequel aucun projet n'a encore été défini³⁹.

Comme l'UERD est encore "jeune" et que sa programmation de recherche est récente, rien n'a encore été publié⁴⁰. Enfin, cinq séminaires de formation ont été organisés tant au niveau national que régional⁴¹.

Créé en 1978, l'"Institute of Population Studies" (IPS) concentre l'essentiel de ses activités et de ses ressources dans le domaine de l'enseignement et de la formation⁴². Mais, comme dans tous contextes universitaires, on s'attend à ce que les enseignants-chercheurs réalisent des activités de recherche. Au Sierra Leone comme ailleurs, le système de promotion s'appuie sur la recherche que permettent d'évaluer les publications. Mais l'absence de ressources consacrées aux activités de recherche n'encourage guère les chercheurs à s'y engager. Les activités de recherche à l'Institut sont généralement organisées en fonction de demandes extérieures. Dans ce cadre, l'IPS a collaboré avec le Central Statistic Office pour l'analyse des données du recensement de 1985 et la réalisation de projections de population. Malgré le renforcement institutionnel souhaité par le FNUAP⁴³, l'Institut n'a développé, à ce jour, aucun programme d'activités où sont définies ses propres priorités de recherche.

Enfin, mentionnons qu'au niveau des équipements, l'IPS dispose d'une petite collection de livres et documents mis à la disposition des étudiants

³⁹ Voir: UERD, "Document de présentation 1992-93.

⁴⁰ Voir tout de même la liste des travaux réalisés par les membres permanents de l'UERD contenu dans le questionnaire.

⁴¹ Pour de plus amples détails, voir le questionnaire et le document de présentation de l'UERD.

⁴² Soulignons les efforts entrepris par l'IPS pour la mise sur pied programme de maîtrise en population.

⁴³ Voir: "Proposed UNFPA Programme (1993-1997)".

et de quelques micro ordinateurs⁴⁴ à partir desquels la formation s'effectue.

**Les programmes et\ou projets de recherche réalisés
au sein d'institutions universitaires et nationales:**

L'intérêt pour les questions de population n'est pas l'apanage des centres de recherche démographique. En témoigne certains programmes et projets de recherche intégrés à des institutions comme: l'Institut d'ethnosociologie (IES) de l'Université d'Abidjan, l'Institute of Social, Statistical and Economic Research (ISSER) de l'Université du Ghana, le National Institute for Social and Economic Research (NISER) au Nigéria et l'Institut de recherche en sciences sociales et humaines (IRSSH) du Centre national de recherche scientifique et technique (CNRST) du Burkina Faso.

Créé en 1966 et relevant directement du rectorat, l'IES est le plus ancien des instituts du système universitaire en sciences sociales. Elu par l'ensemble des enseignants et des chercheurs, le directeur dirige à la fois l'IES (structure de recherche) et le département de sociologie (structure d'enseignement). Il est assisté de deux adjoints également élus, dont l'un s'occupe des activités d'enseignement, et l'autre de la recherche et des publications. Cela permet d'assurer sa mission qu'est la formation de chercheurs nationaux et la coordination des recherches qui s'effectuent sur les hommes et les civilisations en Côte d'Ivoire.

Intégrée dans le programme "Dynamique des changements socio-économiques" la recherche en population s'est surtout développée autour du thème de la migration et de l'urbanisation. Compte tenu du fait que la Côte d'Ivoire est l'un des pays accueillant le plus d'immigrants en provenance de la sous-région (Burkina Faso, Mali, Ghana, Guinée, Nigéria, Sénégal, etc) on comprend dès lors l'importance de ce thème de recherche.

Au cours des cinq dernières années, l'équipe composée d'un démographe et deux sociologues spécialistes des questions de migration, a participé au

⁴⁴ Ces micro ordinateurs ont été offerts par le FNUAP.

programme "Population et Développement" du CODESRIA (1988-1991)⁴⁵. Dans le cadre de ce programme, l'équipe nationale s'est penchée sur les problèmes d'emploi, d'urbanisation et d'éducation.

Forte de cette expérience, la même équipe participe aujourd'hui au réseau "Migration et urbanisation en Afrique de l'Ouest" coordonné par le CERPOD. Ce projet regroupe d'autres institutions de recherche de l'Université d'Abidjan (Institut de Géographie Tropicale et le Centre Ivoirien de Recherche Economique et Sociale) ainsi que la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale devenue récemment l'Institut National de la Statistique.

Dans cette équipe pluriinstitutionnelle et pluridisciplinaire, l'IES a en charge le volet "migration et intégration sociale en Côte d'Ivoire". Plus précisément, l'équipe de l'IES analysera les stratégies d'adaptation des migrants à la vie économique, politique et culturelle du pays en rapport avec les options juridiques et politiques de la Côte d'Ivoire⁴⁶. L'ensemble de la recherche est destinée à éclairer les décideurs sur les moyens à mettre en oeuvre pour faire face à l'immigration.

Les problèmes que rencontrent l'IES ne sont pas très différents des problèmes que rencontrent les autres institutions de recherche en Côte d'Ivoire: ressources humaines (recrutement d'un chercheur démographe) et financières (absence de crédit de recherche pour l'acquisition d'équipement de recherche).

Sous la tutelle de la "Faculty of Social Sciences", l'ISSER a été créé en 1969. L'Institut regroupe aujourd'hui 15 chercheurs (dont trois sont en formation et un est prêté au Ministère de l'agriculture). Au niveau organisationnel, les activités de ISSER sont supervisées par un Conseil

⁴⁵ Voir notamment la participation de l'équipe de l'IES à l'ouvrage: Migration et urbanisation au Sud du Sahara. Quels impacts sur les politiques de population et développement. Publié par M. Touré et O. Fadayomi. CODESRIA, Karthala, Paris, 1993.

⁴⁶ A part les protocoles de recherche, aucune publication n'est disponible puisque les activités de collecte n'ont pas encore débuté.

consultatif (Advisory Bord), un Comité d'administration (Management committee) et un Conseil des finances (Finance Board) au sein desquels siègent des membres qui ne font pas partie de l'Institut. Au niveau interne, on retrouve le "Research and Technical Committee" et le "Publication Committee".

Comme précédemment mentionné, la recherche en population au ISSER s'appuie notamment sur la présence de trois démographes. S'inscrivant dans l'axe "aspects socio-économiques de la croissance et du développement", les projets portent surtout sur la migration, et la mortalité (santé et morbidité)⁴⁷.

ISSER est l'un des rares instituts dont la programmation quinquennale⁴⁸ de recherche (1992-199 est consignée dans un document qui s'intitule: "Croissance durable et développement" Cinq axes de recherche y sont définies, c'est-à-dire: les problèmes macro-économique, l'agriculture, l'industrialisation, les aspects socio-économiques de la croissance et du développement, le secteur informel et le développement national.

Si l'existence même de ce document reflète d'une part la volonté des chercheurs à définir eux-mêmes les problèmes auxquels ils souhaitent s'adresser et d'autre part, une certaine capacité de travailler de manière plus collégiale, il faut tout de même souligner l'absence d'une problématique globale permettant de lier les axes de recherche les uns aux autres. Par ailleurs, la présentation des sujets se trouvant au coeur de chaque axe de recherche souffre, selon nous, d'une trop brève description.

Au niveau du financement des activités de recherche les principaux bailleurs de fonds sont: Rockefeller Foundation, la Coopération hollandaise, l'OMS, l'IFDC (International Fertilizer Development Centre) et l'IFPRI (International Food Policy Research Institute) et le CRDI.

⁴⁷ On peut consulter la liste des publications des membres de l'Institut pour l'année 1992 dans: Vice-Chancellor's Report, University of Ghana.

⁴⁸ A cet effet, nous avons pu consulter le document concernant cette programmation.

Comme c'est généralement le cas pour les instituts nationaux de recherche, les activités au NISER doivent être orientées les actions prisent par les divers niveaux de gouvernement, agences et organisations en matière de développement social et économique. De ce fait, la collaboration avec les ministères intéressés est indispensable. Créé dans les années 1960 et financé par le gouvernement fédéral, NISER a un programme d'activités s'articulant autour de six départements⁴⁹ et de deux unités⁵⁰.

Au niveau administratif, l'Institut est dirigé par un Directeur général, assisté en cela par cinq comités (personnel, finances, service de soutien, recherche et consultation). L'approbation du programme de recherche et de formation doit être approuvé par le Conseil des Gouverneurs.

La recherche en population s'effectue au sein du "Social Development Department" qui, en principe, doit également se pencher sur les questions de politiques sociales, d'anthropologie et de sociologie médicale ainsi que sur le travail des femmes. L'équipe de recherche est composée de sept chercheurs⁵¹.

Lors de notre rencontre avec le Directeur de la recherche, nous n'avons pu, en l'absence du Directeur général, obtenir les informations relatives au programme de recherche en cours des départements nous intéressant plus particulièrement⁵². Cela dit, nous avons pu consulter le dernier bulletin concernant les divers projets en cours et publié en 1991. Selon ce document,

⁴⁹ Les six départements sont: "Agriculture and Rural Development", "Business and Technology Development", "Economic Development", "Human Resources Development", "Physical Development", "Social Development".

⁵⁰ Il y a le "Political Development Unit" et le "African Resource Centre for Indigenous Knowledge" (ARCIK). Mentionnons qu'en appui à la recherche, NISER dispose d'une unité informatique, d'un centre de documentation et d'un service de publication.

⁵¹ Sur l'ensemble des chercheurs quatre d'entre eux ont un Ph.D des Etats-unis et un d'Angleterre.

⁵² Le questionnaire ne nous étant pas parvenu, nous ne sommes pas en mesure de donner des informations quant au financement des projets de recherche ou des recherches qui impliqueraient la collaboration de divers départements entre eux.

NISER comptait 34 projets de recherche, dont l'un d'entre eux portait plus précisément sur la fécondité des adolescentes⁵³. Nous savons par ailleurs que deux professeurs du département de géographie de l'Université d'Ibadan, U. Oyekanmi et J. Afolayan, collaborent avec le "Social Development Department" sur un projet élaboré dans le cadre du réseau "Migration et urbanisation en Afrique de l'Ouest".

En plus des ressources humaines dont disposent NISER, il existe à l'Université d'Ibadan une Faculté des sciences sociales regroupant les départements de sociologie, géographie, psychologie, sciences politiques et économie avec lesquels, NISER collabore occasionnellement. En témoigne la formation de l'équipe nationale participant au réseau "migration et urbanisation en Afrique de l'Ouest".

Au Burkina Faso, l'IRSSH s'est également investi dans la recherche en population. Mentionnons dès à présent qu'en opération depuis 1982, le fonctionnement institutionnel de l'IRSSH s'inscrit du point de vue administratif et scientifique dans le cadre plus global de celui du CNRST où, tout est centralisé au sein de directions représentant les diverses composantes. La coordination des activités au sein de l'IRSSH ne repose, pour l'instant, sur aucune structure quoiqu'il soit prévu de mettre sur pied un comité à cet effet.

Pour ses activités de recherche, l'IRSSH s'appuie sur dix chercheurs, dont huit ont un doctorat de troisième cycle, un qui est présentement en formation aux Etats-Unis et un autre possédant un diplôme de deuxième cycle (DEA)⁵⁴.

Au cours des cinq dernières années, trois chercheurs (un géographe, un économiste et un sociologue) se sont penchés sur les questions de population.

⁵³ Le plus grand nombre de projets étaient inscrits au "Economic Development Department" (8).

⁵⁴ Plusieurs disciplines sont représentées: anthropologie-ethnologie, histoire-géographie, lettre-linguistique, sociologie-économie-gestion. Précisons également qu'en termes d'appui technique, on retrouve un cartographe, un technicien audiovisuel et quatre enquêteurs rétribués à même le budget du CNRST.

Portant plus précisément sur les "inter-relations entre population, santé et développement" une étude, réalisée de 1986 à 1989, visait à mesurer l'impact des variables démographiques sur les politiques de développement dans le cadre d'un projet d'aménagement hydro-agricole. Pour l'équipe de l'IRSSH, ce projet a fait l'objet de deux rapports, l'un portant sur les aspects socio-économiques, et l'autre, sur les aspects méthodologiques. Pour la période 1993-1996, la recherche en matière de population de l'IRSSH sera développée autour du thème migration, les chercheurs faisant désormais partie du réseau "migration et urbanisation en Afrique de l'Ouest".

Au niveau des équipements, l'IRSSH ne dispose pas de centre de documentation⁵⁵ et de peu de matériel au niveau informatique (deux micro ordinateurs dont un seul peut actuellement fonctionner)⁵⁶.

Les centres nationaux de statistiques:

Généralement, la principale fonction des centres nationaux de statistique est de procéder à la collecte et à l'analyse statistique des données afin d'appuyer la planification nationale. C'est dans ce cadre que s'inscrivent le "Central Statistical Department" (CSD) de Gambie et le Central Statistical Office (CSO) au Sierra Leone, relevant respectivement du "Ministry of Finance and Economic Affairs" et du "Ministry of Planning"⁵⁷.

⁵⁵ Si pour l'instant aucune ressource humaine et financière n'y est affectée, soulignons l'existence d'un centre de documentation central pour l'ensemble du CNRST. Au niveau des sciences sociales, il faut dire que le centre de documentation est faiblement équipé en plus d'être ex-centré par rapport à la localisation de l'IRSSH.

⁵⁶ Il faut souligner que la formation des chercheurs en micro-informatique est extrêmement faible et que le fait de ne disposer que d'un appareil, utilisé principalement par la secrétaire, n'incite guère les chercheurs à s'y mettre. Soulignons également que ces appareils ont été acquis dans le cadre d'un projet avec l'Université de Lyon II. Comme dans plusieurs cas, l'acquisition de divers type d'équipement (informatique, audio-visuel, véhicules) se fait essentiellement par le biais de projets financés par l'extérieur.

⁵⁷ Dans le cas de la Gambie, soulignons que les statistiques concernant l'éducation et la santé sont organisées et traitées par les unités de planification des ministères concernées.

Les activités de recherche de ces centres sont essentiellement orientées dans une perspective "technique et statistique". Dans le cas du CSD en Gambie, ces activités sont concentrées dans la Division des statistiques économiques et des comptes nationaux (Economic Statistics and National Accounts Division) et dans la Division des statistiques sociales et démographiques (Social and Demographic Statistics Division).

La Division des statistiques sociales et démographiques regroupe six démographes, deux cartographes et un statisticien. Dans le cadre des activités prévues pour le recensement de 1993 et financées par le FNUAP et les Pays-Bas, trois démographes sont pour le moment en formation à l'extérieur. Au niveau équipement, la division dispose notamment de trois micro-ordinateurs ainsi que de matériel de cartographie.

Depuis 1991, la Banque mondiale a mis sur pied une section qui s'appelle "Household Survey Section"⁵⁸. Quoique faisant partie de la Division des statistiques sociales et démographiques, il semble n'y avoir aucune interaction entre elles. Ce projet d'une durée de quatre ans, assure l'assistance de deux experts (Computer Analyst and Field Survey) et la formation du personnel local pour la saisie de données.

Une restructuration sectorielle impliquant notamment la création d'une unité de formation en analyse statistique et informatique a été proposée en 1990. Comme sa mise en oeuvre nécessitait un apport important de fonds extérieurs, les réformes qu'elle supposait n'ont été appliquées qu'en partie⁵⁹.

Dans le cas du CSO, les capacités d'analyse sont extrêmement faibles. C'est pourquoi depuis quatre ans, le PNUD est engagé dans un vaste programme

⁵⁸ Selon la réforme, il y aurait trois autres divisions: le DPPD (Data Processing and Publication Division). l'AFD (Administrative and Finance Division) et le STC (Statistical Training Centre).

⁵⁹ Voir notamment la mise sur pied d'une section "Household Budgetary Survey".

d'enquête et d'analyse appelé le "National Household Survey Program"⁶⁰. Prévu pour une durée de cinq ans (1988-1993), le PNUD finance actuellement un conseiller technique principal (CTP) qui travaille en collaboration avec trois experts nationaux, deux spécialistes en traitement de données et cinq techniciens. Si la création des bases des données répond sans contredit aux besoins impératifs de la planification, il est loin d'être évident que le CSO sera en mesure de les réaliser une fois le projet du PNUD terminé.

Les organismes non-gouvernementaux:

Au niveau des ONG, nous avons rencontré les responsables du "Gambian Family Planning Association" (GFPA). Si la prestation de services en matière de planification familiale est à la base du rôle que doit jouer le GFPA, la recherche consiste essentiellement à renforcer son programme d'activités. Les principales études effectuées ou en cours de réalisation au GFPA sont les suivantes: "Employment base for delivery of contraception" financé par le Population Council; "Contraceptive use in Gambia" financé par le CRDI; "Family life education" financé par Youth to Youth (fondation privée allemande); "Family Planning, Population and Environment" financé par le World Council of Churches⁶¹.

Soulignons que la réalisation de ces diverses études n'est pas sans poser certains problèmes au GFPA, les difficultés engendrées par le manque de ressources humaines et d'équipement nous ayant été largement soulignées. En fait, les ressources dont le GFPA dispose (un statisticien avec une formation de premier cycle et deux assistants de niveau secondaire) sont en priorité affectées au maintien du "Record Keeping Service". En termes d'équipement, le

⁶⁰ Voulant renforcer les capacités du CSO, le programme du PNUD a paradoxalement contribué à aggraver le problème dans la mesure où la forte mobilité du personnel professionnel et technique a été intensifiée par la formation dont les individus ont bénéficié. Ainsi, le CTP du projet, Dr. Moy Tin, nous a confirmé qu'au cours des quatre dernières années, le projet a perdu 22 analystes qu'il avait contribué à former.

⁶¹ Mentionnons la collaboration du GFPA avec d'autres institutions comme l'Université John Hopkins dans le cadre du projet "IEC Material and radio drama program" et comme le Population Council (ONG britannique) pour le projet "Community based distribution".

GFPA dispose de deux micro ordinateurs (dont l'un est hors d'usage) qui servent surtout à l'enregistrement des données de base du système de planification familiale⁶².

Les organismes de diffusion et coordination des activités de recherche en matière de population:

Créé fin 1984 à Addis Abéba (Ethiopie) par la Conférence Commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains, l'Union pour l'Etude de la population africaine (UEPA) est une association dont le but principal est, comme son nom l'indique, de promouvoir l'étude scientifique de la population africaine. L'UEPA a choisi de s'installer à Dakar après avoir obtenu un statut d'ONG en 1989. A ce jour, l'Union regroupe environ 600 membres. Au niveau organisationnel, l'UEPA est dirigé par deux instances: le Bureau jouant le rôle de secrétariat général et le Conseil qui, outre les membres du Bureau (5), comprend les représentants des régions Ouest, Nord, Australe, Centrale et Est de l'Afrique. C'est tout cet ensemble qui forme le conseil administratif et scientifique.

Ayant comme objectif d'aider les chercheurs africains, l'UEPA a mis sur pied un "programme de petite subvention" afin d'aider les chercheurs à renforcer leurs capacités de concevoir, de mettre en oeuvre des activités et de diffuser leurs résultats de recherche. Le financement des projets est accordé sous recommandations des comités scientifiques.

Ce programme est bien connu dans la plupart des universités africaines et intéressent aussi bien les chercheurs confirmés que les étudiants engagés dans la recherche en population. Un des avantages de ce programme, c'est la publication et la diffusion assurées, domaines moins pourvus en Afrique.

Selon le responsable du programme, 29 chercheurs ont été financés, 21

⁶² Ce système a été mis sur pied en collaboration avec le CERPOD qui a assuré la formation pour le "Management Information Training".

ont terminé dont 17 sont de très bonne qualité scientifique depuis 1988⁶³. Signalons que ce programme est conjointement financé par le CRDI et la Fondation Ford. La subvention par chercheur varie entre 5,000 et 10,000 dollars US.

Défini par le comité scientifique, l'UEPA travaille sur des programmes triennaux. Celui de 1992-1995 prévoit mettre l'accent sur les domaines suivants: la fécondité des adolescentes; la mortalité maternelle et la survie des enfants; l'effet des programmes d'ajustement structurel sur les groupes vulnérables; les causes et conséquences de la sous-fécondité et de la stérilité; l'impact des risques environnementaux sur l'état de santé des groupes vulnérables; les femmes et la gestion de l'environnement; l'impact démographique et les conséquences socio-économiques du sida.

En plus de la formation, l'UEPA assure la production régulière de publications telles que: les Actes des communications, conférences et séminaires organisés par l'UEPA, la revue "Etude de la population africaine" (deux fois par an) et le bulletin de liaison (quatre fois l'an). Cette politique de diffusion permet la dissémination de l'information, lacune trop souvent soulignée en Afrique.

Au fil des années et avec la crédibilité acquise, l'UEPA essaie de diversifier ses donateurs⁶⁴. Mais le fond du problème demeure le financement des projets à l'opposée de l'appui institutionnel que refuse la plupart des donateurs. En ce sens, il est souhaité que le CRDI s'implique davantage dans le financement de l'UEPA qu'il soutient déjà bien en accordant des financements pluriannuels, évitant ainsi les négociations de contrat chaque année. Il est également souhaité que le CRDI n'abandonne pas le programme de population mais plutôt qu'il l'associe à sa nouvelle politique de développement des ressources humaines.

⁶³ Au départ, ce programme était abrité par le CODESRIA. Il a en fait été transféré à l'UEPA en 1992.

⁶⁴ L'UEPA a déjà reçu des fonds de: la Fondation Ford, l'ACDI, le SIDA (agence suédoise du développement international), la fondation Rockefeller, le DANIDA, le FNUAP, la Coopération française, le SAREC, le CRDI et la Fondation MacArthur.

IV.2: Education

L'éducation est sans conteste l'un des secteurs prioritaires en Afrique. Si, comme l'affirme plusieurs, l'Afrique ne peut se sortir du sous-développement qu'avec une élévation importante du niveau d'éducation, la recherche en éducation doit de toute évidence contribuer à ce processus.

En 1991, une étude entreprise pour le compte du CRDI⁶⁵ devait notamment rendre compte des capacités de recherche dans le domaine de l'éducation en Afrique. Certaines conclusions ont montré qu'en dépit d'une demande pour la recherche en éducation, peu d'institutions sont en mesure de la délivrer. Si les problèmes rencontrés ne sont pas très différents de ceux de la recherche sociale en général, il faut tout de même souligner l'acuité des problèmes que posent le manque de ressources humaines et financières.

Les institutions visitées peuvent être classées de la manière suivante:

- instituts nationaux de recherche: l'INFRE au Bénin, le CNE au Cameroun, l'IPN et le DNAFLA au Mali, le NCDC au Sierra Leone, le NERDC au Nigéria;
- instituts universitaires de recherche et de formation: IAE au Ghana, INSE au Burkina Faso;
- écoles normales supérieures: Dakar, Yaoundé et Abidjan;
- programmes et\ou projets de recherche dans les institutions universitaires et nationales de recherche: ILA et l'IES en Côte d'Ivoire, NISER au Nigéria.

Les instituts nationaux de recherche:

Dans le cadre de cette mission, six instituts nationaux de recherche en éducation ont retenu notre attention: l'Institut national pour la formation et la recherche au Bénin (INFRE), le Conseil national d'éducation (CNE) au Cameroun, l'Institut pédagogique national (IPN) et la Direction nationale de l'alphabétisation fonctionnelle et de la linguistique appliquée (DNAFLA) au Mali, le Nigerian Educational Research Development Council (NERDC) au Nigéria

⁶⁵ Voir: S. Tapsoba et "Capacity-Building Educational Research and Policy Analysis", CRDI, 1991.

et le National Curriculum Development Center (NCDC) au Sierra Leone.

L'INFRE (ex. IPN: Institut Pédagogique National) du Bénin a été créé en 1975. Etablissement public à caractère administratif, cependant doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, l'INFRE a deux missions: la formation (formation initiale, formation des maîtres et des inspecteurs du primaire et formation continue des professeurs du secondaire) et la recherche dans le domaine de la pédagogie.

Dans le texte de la restructuration en cours l'INFRE aura pour mission d'administrer et de gérer la formation et la recherche en éducation. La restructuration implique la création d'un comité scientifique et d'administration en remplacement de l'actuel comité interne de direction⁶⁶.

L'INFRE est un grand service employant 92 personnes réparties dans les différentes catégories de la fonction publique béninoise. Vingt six d'entre eux se retrouvent dans la catégorie A⁶⁷ dit cadre de conception qu'on pourrait assimiler à des chercheurs. Cela n'est bien sûr sans poser problème quant au statut de chercheur.

Au cours des cinq dernières années, l'INFRE a réalisé un certain nombre de recherche. Un premier projet portant sur les programmes expérimentaux d'éducation en matière de population et à la vie familiale, s'est déroulé de 1989 à 1991 et a été co-financé par le FNUAP et l'UNESCO. L'objectif était de mettre à la disposition des enseignants expérimentateurs du matériel fiable et adaptée en vue de l'introduction et de l'expérimentation des ces programmes dans les établissements primaires et secondaires.

Un deuxième projet, réalisé entre 1987 et 1992 et financé par le Fonds d'Aide et de Coopération (FAC) avait trait à une recherche sur les programmes

⁶⁶ Outre le directeur, ce comité comprend les cinq chefs des services suivants: formation, recherche en éducation, documentation et information pédagogique, imprimerie et édition administration et finance.

⁶⁷ Pour passer à la catégorie A, il faut au minimum une licence universitaire ou avoir fait un cycle supérieur d'une Ecole nationale d'administration.

de mathématiques et de français des professeurs du secondaire. L'objectif visé était d'améliorer la qualité de l'enseignement de ces matières.

Actuellement, un projet portant sur la recherche en éducation au Bénin et ses implications sur le plan économique et social est financé par la Fondation Friedrich Naumann. Cette recherche effectuée avec l'INFOSEC a comme objectif de faire le point sur la recherche pédagogique au Bénin.

Comme activité future, l'INFRE réfléchira sur les stratégies pour la formation à l'auto-emploi des jeunes dans le système éducatif béninois. En ce moment, les unités expérimentales sont en train d'être mises en place par le service de la recherche en éducation. Actuellement l'INFRE tente d'obtenir du financement de l'UNESCO.

En termes d'extrants, mentionnons que ces projets ont fait l'objet de rapports de recherche. Soulignons que l'INFRE a dans le cadre de sa mission de formation des maîtres et des professeurs du secondaire publié des manuels dans les différentes matières d'enseignement.

Au regard de ce bilan, l'INFRE est conscient que sa recherche sert à mettre en place des politiques sociales dans le domaine de l'éducation. Preuve, ce sont les résultats de ses recherches qui ont été exploités au cours des Etats généraux de l'Education et qui servent à mettre ne place en ce moment les politiques de l'orientation scolaire et de la formation des enseignants.

Au Cameroun, le Centre national d'éducation (CNE) existe officiellement depuis 1976 après avoir hérité de la mission de l'Institut National d'Education (INE) créé en 1973. Bien que structure de recherche, le CNE fonctionne comme un service attaché tantôt à la double tutelle du Ministère de l'Education nationale et du Ministère de la recherche scientifique tantôt à la tutelle unique de l'un d'eux. Nommé, le directeur du CNE doit rendre compte au Conseil d'administration et au Comité des programmes se réunissant en principe une fois l'an.

En dépit d'un personnel scientifique hautement qualifié (on dénombre dix chercheurs possédant un doctorat de troisième cycle ou un Ph.D) le CNE est le

prototype d'organismes de recherche qui, pour le moment, arrivent difficilement à fonctionner et cela pour plusieurs raisons. D'abord, il existe une rivalité entre le CNE et les autres organismes s'occupant de recherche éducationnelle comme le Département des Sciences de l'éducation de l'Ecole normale supérieure (ENS), l'Institut de pédagogie appliquée à vocation rurale (IPAR) et le département de recherches sur les systèmes de formation rattaché à l'Institut des sciences humaines récemment dissous. Au centre de ce problème, qui doit faire la recherche appliquée versus la recherche fondamentale, qui doit concevoir versus exécuter.

En tout état de cause, le CNE n'a pas les moyens de jouer le rôle de coordonnateur et de se positionner comme le centre par excellence de la recherche en éducation au Cameroun.

Le problème est également politique dans la mesure où il existe une rivalité entre les différents ministères pour assurer la tutelle. Il faut bien voir que le contrôle du CNE a une répercussion sur le budget alloué à son ministère de tutelle. Tout se passe bien sûr dans un contexte où les crédits en recherche sont en diminution constante.

Toutes ces raisons combinées ont abouti à la démobilisation des chercheurs. Alors que certains viennent pointer au bureau à titre de conscience professionnelle, d'autres essaient d'"avoir un pied dehors". Mais tous essaient d'avoir des financements extérieurs avec les organismes internationaux pour réaliser leurs projets de recherche et maintenir ainsi un minimum d'activité de recherche. Tel est le cas du ROCARE (réseau de recherche en éducation) avec le CRDI.

Le tableau n'est pas que sombre car les chercheurs ont toujours foi en leur profession à commencer par le directeur qui, dans un "livre blanc" a proposé un plan de sauvetage du CNE. Le fait qu'aucun des chercheurs n'ait totalement quitté sa profession pendant ces temps de difficultés institutionnelles et financières atteste de la foi en la recherche éducationnelle.

Dans le cadre de la réforme de l'enseignement au Mali, le Bureau Pédagogique sous-tutelle du Ministère de l'Education Nationale avait en 1963

pour mission la mise à jour et l'élaboration des programmes pour le primaire et le secondaire. A partir de 1969, ce Bureau Pédagogique devient une direction nationale du Ministère de l'Education Nationale et prend sa dénomination actuelle d'Institut Pédagogique National.

Aujourd'hui, l'IPN doit mettre en oeuvre une politique systématique et méthodique de formation initiale et continue des maîtres en nombre et en qualité suffisants comme le voulait la réforme de l'enseignement de 1962 tout en s'ouvrant à des aspects nouveaux comme la recherche.

En tant que direction nationale d'un ministère et en l'absence de tout autre organe de suivi et de contrôle directs, c'est le Directeur général nommé par le gouvernement qui devient l'animateur principal de la structure.

Sur 232 agents, l'IPN compte cinq professeurs d'enseignements supérieurs, 85 professeurs d'enseignement secondaire et 47 maîtres du second cycle (secondaire). En l'absence d'un statut juridique de chercheurs, quatorze diplômés universitaires portent le titre de chercheurs.

Au niveau de la recherche, trois projets ont fait l'objet d'activités. Le premier, "impact des blocs scientifiques sur les choix d'option d'étude des élèves de la 9e année de l'enseignement fondamental" réalisé entre 1987 et 1990 avait comme objectif de créer plus d'engouement pour les études. Le deuxième, réalisé également entre 1987 et 1990 s'intitulait "impact des blocs scientifiques sur le rendement des élèves de la 9e année de l'Enseignement fondamental" visait l'amélioration du rendement de la 9e année dans les disciplines scientifiques. Tous deux financé par le CRDI, le dernier projet a bénéficié de l'appui technique du CICRED. Le troisième projet, "impact des écoles rurales expérimentales sur les pratiques agricoles des paysans de la région de Sikasso" a également été financé par le CRDI entre 1987 et 1990. La plupart de ces projets ont fait l'objet d'un rapport.

Au Mali, on retrouve également la DNAFLA, créée en 1975, afin de superviser la politique linguistique du pays et la promotion des langues nationales. Composé de cinq divisions (recherche linguistique et pédagogique, alphabétisation fonctionnelle, production du matériel didactique,

planification et évaluation, promotion féminine) la DNAFLA est dirigé par un directeur nommé.

Comme pour l'INFRE au Bénin, les critères utilisés pour définir le statut de chercheur ne sont pas ceux habituellement utilisés dans le cadre universitaire. Dans le cas du DNAFLA, sur 91 personnes en emploi 45 sont assimilés à la catégorie de chercheurs.

La recherche au DNAFLA s'articule autour de quatre thèmes: l'alphabétisation des adultes, la formation des jeunes ruraux, la formation féminine et la recherche linguistique appliquée. En termes d'activités, on dénombre quatre projets en cours. Le premier, financé par le Fond Européen de Développement (FED) concerne l'alphabétisation des enfants en âge d'être scolarisés dont l'objectif est de répertorier les voies de prise en charge des enfants n'ayant pu aller à l'école et trop jeunes pour accéder aux centres d'alphabétisation. Le second, financé par le CRDI et réalisé conjointement avec l'IPN, porte sur la politique d'introduction des langues nationales à l'école et vise à trouver une meilleure voie d'introduction des langues maternelles à l'école. Le troisième intitulé "Recherche sur la formation d'écrivains villageois" cherche à consolider les néo-alphabètes et d'assister la création littéraire. Ce projet bénéficie du soutien financier de BREDA (UNESCO) pour la période allant de 1991 à 1993. Enfin, le dernier projet financé par l'Etat malien porte sur la recherche lexicographique dont l'objectif est l'enrichissement des lexiques de dix langues au Mali.

Au NCDC du Sierra Leone, la recherche est essentiellement axée sur le développement de programme. Les résultats de cette recherche sont dès lors utilisés pour les modifications devant être apportées au contenu des programmes d'enseignement. Bénéficiant du support de l'Etat, il arrive que d'autres bailleurs de fonds s'associent à divers projets. Par exemple, le FNUAP finance actuellement le projet "Population, education and Family Life education". Si les chercheurs sont intéressés par d'autres thèmes dont, la santé, l'environnement et l'agriculture, nous n'avons pu consulter aucun document de projet à cet égard.

Les besoins en recherche et en suivi-évaluation de projets sont également assurés par l'embauche de consultants. On semble d'ailleurs

privilégier l'engagement de consultants individuels plutôt que la collaboration avec d'autres institutions comme par exemple l'"Institute of Education" de Fourah Bay College. Si le NDCD prévoit la mise sur pied d'une unité de recherche et d'évaluation (research and evaluation unit) en son sein, nous n'avons pu consulter aucun document nous permettant d'apprécier une programmation quelconque des activités de recherche.

Les activités de recherche du NERDC au Nigéria sont relativement isolées dans la mesure où les trois autres composantes de l'Institut sont basées à Abuja alors que le centre de recherche et d'évaluation (Research and Evaluation Center) est situé à Lagos. Cela rend les échanges extrêmement difficiles entre les diverses composantes comme entre les collègues. Comme dans le cas de NISER, NERDC est financé par le gouvernement fédéral. Pour financer ses activités de recherche qui, en principe, doit s'articuler autour de la problématique "allocation des ressources et prestation de service offert par le système d'éducation au Nigéria", le Centre ne dispose d'aucun crédit. Il ne peut donc compter que sur un apport extérieur.

En l'absence de ressources financières allouées à la recherche, il y a actuellement très peu d'activités. Tout est en fait concentré autour de deux projets, l'un financé par l'UNICEF concernant l'éducation pré-scolaire en milieu populaire, et l'autre par le FNUAP concernant l'éducation en matière de population. Le premier regroupe environ huit chercheurs et le second, quatorze. Impliquant la formation d'intervenants dans le domaine, les deux équipes travaillent en étroitement avec les ONG, ainsi qu'avec le "Women Education Unit" du Ministère fédéral de l'éducation et certains chercheurs universitaires.

Les instituts universitaires de recherche et de formation:

Dans cette catégorie, deux institutions ont été visitées, l'Institute of Adult Education (IAE) de l'Université du Ghana et l'Institut national des sciences de l'éducation (INSE) de l'Université de Ouagadougou au Burkina Faso.

Contrairement à l'INSE, l'IAE au Ghana bénéficie davantage de son intégration universitaire. Si l'INSE n'a toujours pas de "statut juridique", l'IAE quant à elle a clairement sa place au sein de son institution

d'appartenance. Etabli depuis 1948, l'"Institute of Adult Education" a comme mandat d'appuyer les programmes d'éducation aux adultes et de formation continue.

Au niveau des ressources humaines, l'Institut regroupe 15 chercheurs dont seulement trois possèdent un Ph.D⁶⁸. Cela n'entrave en rien le dynamisme de la recherche, en témoigne le nombre de projets en cours et les publications réalisées pour de l'année 1991\1992⁶⁹. Nous n'avons pu obtenir d'informations quant au divers projets actuellement en cours ou au financement dont ces projets bénéficient. Quoiqu'il en soit, nous avons pu noter le soutien financier du "German Adult Education Association" (DVV) et du "Canadian Organisation for Development through Education" (CODE).

Dans le cadre de l'Université de Ouagadougou, l'absence de statut juridique de l'INSE n'est pas unique, le CERLESH créé depuis 1985 et l'UERD, créé depuis 1992 sont dans le même cas. Se définissant comme un établissement de formation professionnelle à caractère universitaire, l'INSE est dirigé par un directeur nommé par le recteur. En cela, il est assisté d'un directeur des études et d'un directeur de stages.

Si l'Institut se propose de "promouvoir la recherche tant fondamentale qu'appliquée en pédagogie et en sciences de l'éducation" (INSE, 1992: 5) il faut bien voir que selon le directeur de l'INSE, l'Institut n'a aucun moyen pour remplir sa mission de recherche. En dépit d'efforts entrepris pour dynamiser le personnel enseignant de l'INSEE, il faut souligner le fait que la plupart des enseignants sont davantage des praticiens que des chercheurs. Il n'y a donc concrètement aucune activité de recherche soutenue réalisée au sein de l'INSE. Enfin, mentionnons que le personnel enseignant compte neuf permanents dont deux d'entre eux sont présentement en formation (Ph.D) à l'extérieur.

⁶⁸ Les institutions d'origine sont: Cornell, Hamburg et Ibadan.

⁶⁹ Voir rapport de la faculté.

Les écoles normales supérieures:

Bien que les Ecoles Normales Supérieures (ENS) n'aient pas été soumises au questionnaire, elles étaient devenues incontournables compte tenu de leur implication dans la recherche éducationnelle. Aussi, avons-nous tenu à avoir des entretiens semi-directifs pour juger à quel point elles participaient à la recherche en éducation. Nous avons donc visité l'ENS d'Abidjan, de Dakar et de Yaoundé.

Il existe beaucoup de similitudes entre les ENS. D'abord, elles ont tous été créés à la même époque c'est-à-dire au début des indépendances des pays francophones (début des années 1960). Elles avaient comme mission assignée de former rapidement et en quantité suffisante des enseignants nationaux pour suppléer les expatriés notamment dans les deux cycles du secondaire et accessoirement des inspecteurs du cycle primaire et même des conseillers d'éducation et des conseillers d'orientation. Au niveau fonctionnement, elles ont été statutairement inféodées aux universités mais tout en gardant en réalité une grande autonomie vis-à-vis de ces dernières.

Quant à la recherche, volet qui ici nous intéresse particulièrement, on constate une préoccupation constante qui s'est traduit dans les faits par l'intégration officielle du volet recherche dans les programmes mêmes de l'Ecole.

La recherche dans les ENS est une recherche bien ciblée sur la pédagogie et la psycho-pédagogie. Toutes ces recherches ont souvent abouti à des documents pédagogiques en usage dans les établissements secondaires.

Avant la crise, les ENS étaient très actives dans les publications. Outre les documents pédagogiques, il existe des revues de bonne qualité parce que soutenues par les financements extérieurs avec tous les organismes s'occupant d'éducation tels l'UNESCO, l'ACCT et maintenant la Francophonie qui voit dans ces établissements les moyens de soutenir et de diffuser la langue française.

Les ENS sont en crise, victime de leur succès et de l'imbroglie statutaire. En effet, dans un premier temps les ENS en trois décennies ont

formé le personnel nécessaire pour faire la relève de l'enseignement colonial et le système éducatif actuel n'arrive plus à absorber tous les jeunes formés. Aussi, ferme-t-on des filières jugées saturées, notamment dans les sciences humaines et les langues. En second lieu, même si l'ENS s'adresse à l'enseignement secondaire en privilégiant la pédagogie, le recrutement de la plupart de ses enseignants se fait sur la base des doctorats de troisième cycle ou de Ph.D. Donc, des gens formés pour la recherche et qui n'ont pas toujours d'expérience pédagogique à communiquer. Leur profil de carrière, le même que les enseignants des universités, se fait sur la base de la recherche. Aussi les ENS essayent-elles de manière interne d'organiser la recherche. L'ENS de Dakar a même un grand projet de restructuration de la recherche par la création d'un "centre de recherche et de documentation pédagogique". Ce projet essaie de mettre en place des structures adéquates mais surtout de définir des unités de recherche: administration et planification de l'éducation, recherche pédagogique et évaluation, didactique des disciplines.

L'ENS de Yaoundé est très active dans les publications. Elle a à son actif deux revues: Syllabus et CINOP.

Quant à l'ENS d'Abidjan, elle a un problème plus sérieux. Il y a non seulement une diminution importante de ses activités de formation, mais elle va sans doute devoir déménager d'Abidjan vers Bouaké ou de Yamoussoukro.

Tels sont les problèmes que vient les ENS en Afrique francophone en cette période de double crise: manque de moyens et redéfinition de leur mission par rapport aux résultats. Mais quoi qu'il en soit, le patrimoine scientifique qu'elles ont eu à constituer (structure et résultats de la recherche pédagogique) doit être sauvegardé.

Les programmes et\ou projets de recherche dans les institutions universitaires et nationales de recherche:

Comme pour la recherche en population, la recherche en éducation s'effectue dans une multitude d'institutions. Bien que n'ayant pas de mandat spécifique en recherche éducationnelle elles n'en sont pas moins intéressées. Tel est le cas de l'Institut de linguistique appliquée (ILA) et de l'IES de l'Université d'Abidjan et du NISER au Nigéria.

Institut universitaire de formation et de recherche, l'ILA avait à sa création en 1966 trois missions: la recherche et la publication concernant la linguistique appliquée à l'enseignement des langues; la préparation de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement; et l'alphabétisation.

Sur la base de ces missions l'ILA a élaboré quatre programmes. Le premier porte sur la didactique des langues qui visent non seulement le renforcement de l'enseignement du français par la publication de documents didactiques (dictionnaire de l'enseignement primaire, les cahiers d'exercice de français, les cours auto-didactiques du français écrit ou CAFE⁷⁰, les méthodes de lecture rapide) mais aussi des expériences d'alphabétisation fonctionnelle en langue maternelle (expérience d'alphabétisation en Sénoufo dans le pré-scolaire dans la région Korhogo) et la mise au point de cours audio-oraux en Baoulé, en Bété, en Dioula et en Sénoufo.

A remarquer que si techniquement certaines nationales sont au point pour être introduites dans le système éducatif formel, les autorités n'ont jamais eu le courage politique d'aller jusqu'au bout, limitant l'enseignement de ces langues à un public ouvert de curieux ou d'intéressés pour des raisons diverses (diplomates, chercheurs).

Le deuxième programme, description des langues est en réalité la manifestation pour l'intérêt des langues nationales se traduisant par un financement soutenu de l'ACCT et une collaboration institutionnelle avec le SIL (Société internationale de linguistique).

Quatre opérations ont été définies: l'ESLI (esquisse linguistique), DELAN (description systématique des langues), DIMO (dictionnaire monolingue) et DYLAN (dynamique des langues). L'ensemble de ces programmes, en cours mais avancé dans la recherche, vise d'abord à doter certaines langues d'un dictionnaire monolingue (Baoulé, Adjoukrou, Dioula), ensuite à procéder à la description systématique des langues ne bénéficiant pas encore d'une grammaire (Attié, Sénoufo, Adjoukrou) et, enfin, à faire une esquisse de description des

⁷⁰ Les cours auto-didactiques de français écrit ou CAFE, ont été élaborés par l'ILA en collaboration avec un chercheur canadien de l'Université de Montréal.

langues pas ou peu connues comme le Beng, le Dida, le Yaouré et l'Abidji.

Le troisième programme, très universitaire parce que relevant de la recherche fondamentale, avec une préoccupation épistémologique très accentuée, concerne l'anthropologie linguistique. En termes concrets, c'est la prise en compte de la dimension des problèmes posés par les disciplines sociales voisines s'intéressant également à la langue comme la sociologie, l'histoire, la psychologie, la tradition orale, la pragma-linguistique. C'est dans cette perspective que les linguistes de l'ILA qui avaient jusqu'ici travaillé en vase clos, vont associer notamment des sociologues dans le projet en élaboration avec le soutien du CRDI sur les politiques des langues nationales en Afrique.

Le volet alphabétisation a pour objectif d'aider les paysans et les masses analphabète des villes à s'insérer dans le processus du développement économique et social du pays. Cela s'est traduit par un parti pris pour la recherche-action menée par l'ILA depuis 1975. Par exemple, il en est sorti des expériences de formation en comptabilité des paysans maraîchers de Marabadiassa qui a même obtenu un prix UNESCO en 1985. Sur la base de ce succès, l'ILA a élaboré une méthode originale intitulée "Formation intégrée des adultes" dont sont fortement demandeurs les organismes de développement rural et du secteur informel urbain.

Le principal problème de l'ILA est l'acquisition de moyens que le budget de l'Etat ne permet plus.

Comme dans la plupart de pays africains, L'UNESCO, avec financement du FNUAP, a initié en Côte d'Ivoire une étude sur l'éducation à la vie familiale et en matière de population dont le point délicat demeure l'enseignement ayant trait à la sexualité. Ce projet aurait pu se classer dans le domaine de la population. Mais, vue l'aspect éducatif, c'est-à-dire comment enseigner la sexualité et tous ces corollaires que sont la famille et la population, nous avons préféré le mettre dans le domaine de l'éducation.

Identifié sous les références "Etude socio-culturelle pour le projet IVC\90\PO3\EVF\EMP, l'éducation en matière de sexualité, de famille et de population a été confié à l'IES. Quatre chercheurs dont un sociologue de

l'éducation y sont impliqués et travaillent actuellement à l'analyse.

Ciblant les groupes ethnoculturels de la Côte d'Ivoire, l'étude devrait atteindre les objectifs suivants: révéler les perceptions, les attitudes et les pratiques des populations ivoiriennes dans le domaine de la vie familiale et de la population; identifier les stéréotypes sexuels qui défavorisent les filles en matière d'éducation, d'emploi tout en insistant sur les rapports parents\enfants; analyser les incidences de la dichotomie valeurs traditionnelles valeurs modernes sur le processus de socialisation en matière de population et de vie familiale tout en faisant ressortir les interprétations qu'en donnent les individus.

En définitive, l'étude doit aboutir à des attitudes positives et responsables pour tout ce qui a trait à la sexualité, à la vie familiale induisant du coup des comportements viables face aux problèmes de la population. Le but final sera l'introduction d'un enseignement de tous ces aspects dans le système éducatif formel pour sensibiliser à temps la jeunesse face aux problèmes démographiques de l'Afrique qui demeure jusqu'ici sans solution.

Au NISER, la recherche en éducation s'effectue essentiellement dans le "Human Resources Development Department". Ce département compte trois chercheurs seniors possédant un Ph.D et trois chercheurs juniors. Comme précédemment mentionné, nous n'avons pas d'information sur le programme précis d'activités de ce département. Notons qu'en 1991, trois projets de recherche étaient inscrits à l'agenda⁷¹: le premier concernant le phénomène de la fuite des cerveaux; un deuxième concernant la contribution du secteur privé aux coûts de l'éducation dans le contexte des programmes d'ajustement structurel; et un troisième portant sur l'efficacité des programmes d'emploi et de formation professionnelle pour les jeunes. En termes d'extrants, nous n'avons pas d'information concernant le type de publication induite par ces projets.

⁷¹ Notons que les trois chercheurs principaux sont responsables de l'un des projet.

IV.3: Santé

Dans le domaine de la santé, la recherche sociale met surtout l'accent sur la couverture sanitaire des couches très exposées et très vulnérables (femmes et enfants) et, en vulgarisant les moyens simples de protection, sur la prévention.

Les institutions visités seront présentées de la manière suivante:

- instituts d'enseignement supérieur: School of Public Health en Gambie;
- instituts et\ou groupes de recherche universitaire: Health Policy Analysis Group et le Socio-Economic Research Group au Nigeria;
- programmes et\ou projets de recherche réalisés au sein d'instituts nationaux et universitaires: ISSER au Ghana, CERPOD au Mali, et UERD au Burkina Faso;
- directions au sein des ministères: DSF au Burkina Faso, SSD au Sierra Leone et la DSFM au Cameroun;
- organismes non-gouvernementaux: SCF en Gambie.

Les institutions d'enseignement supérieur:

La principale mission du "School of Public Health" (SPH)⁷² en Gambie est de former des praticiens dans le domaine de la santé publique. La recherche, quand elle existe, est une activité essentiellement individuelle. Le SPH regroupe cinq enseignants, incluant le directeur actuel nommé depuis octobre 1992.

Selon le directeur, il serait souhaitable de voir l'institution s'impliquer davantage dans la recherche. Malgré l'encouragement "moral" prodigué à son personnel enseignant, il faut bien voir que la recherche n'est pas un pré-requis au bon fonctionnement de l'institution et que son mandat consiste d'abord à assurer l'enseignement et la formation d'intervenants en

⁷² Un questionnaire a été distribué au SPH mais ne nous a jamais été retourné. Quand au School of Education, nous n'avons pu rencontrer le directeur et cela, en dépit des rendez-vous programmés.

santé.

Par ailleurs, les moyens dont disposent le SPH sont très faibles. En termes d'infrastructures, le SPH est logé dans un bâtiment à l'intérieur duquel on retrouve bureaux (directeur et secrétaire) et salles de classe. Un petit espace a été relativement aménagé de façon à ce que les étudiants puissent consulter les quelques livres et documents disponibles. Cette initiative relève du personnel enseignant puisque pour l'instant, le SPH ne peut y affecter aucune ressource professionnelle et financière. Enfin, les enseignants et les étudiants de l'institution n'ont accès à aucun micro ordinateur.

Au niveau de la collaboration, mentionnons la participation des certains enseignants du SPH au programme du FNUAP concernant la population et l'éducation familiale (Population, family life and education). Ce programme, exécuté par l'UNESCO, implique également le Ministère de l'éducation (Ministry of Education). Cette collaboration ne comporte pas d'activités institutionnelles particulières pour le SPH si ce n'est la collaboration de certains de ses membres.

Les groupes de recherche universitaire:

La collaboration entre les membres des divers départements de l'Université d'Ibadan constitue un phénomène intéressant quant aux possibilités de la recherche multidisciplinaire dans le domaine de la santé. En témoignent les activités du "Socio Economic Research Group" coordonné par un économiste et composé de deux spécialistes en santé (provenant du Département de géographie et de la Faculté d'éducation), d'un démographe et d'un économiste. Nouvellement créé, ce groupe s'intéresse notamment à la distribution des services et des soins de santé au Nigéria⁷³.

⁷³ Voir notamment les travaux de S.I.Okafor (département de géographie): "Distributive effects of location government hospitals in Ibadan", Area, 23, 2, 1991:128-135. Okafor a bénéficié du support du CRDI pour une recherche concernant la vaccination a été réalisé par Okafor, voir: "Factors influencing the demand and supply of injections among Nigerian population. A pilot study of Lagelu L.G.A. in Oyo State of Nigeria produit avec Ekpenyong, D.B. et Ogwumike, F.O.

Un autre groupe de recherche basé au département d'économie s'intéresse aux politiques nationales en matière de santé. Créé en 1989, le "Health Policy Analysis Group" bénéficie actuellement du soutien de l'IHPP (International Health Policy Program du Carnegie Corporation of New York) jusqu'en 1995. En termes d'équipe, le groupe est composé de quatre chercheurs du département d'économie auxquels sont adjoints deux doctorands. Selon le directeur, à long terme le projet vise à développer au sein du département un programme de formation en économie de la santé.

Les programmes et\ou projets de recherche réalisés d'instituts nationaux et universitaires

Dans cette catégorie on retrouve plusieurs projets de recherche réalisés au ISSER de l'Université du Ghana, à l'UERD de l'Université de Ouagadougou au Burkina Faso et au CERPOD du Mali.

Tel que consigné dans le rapport du Vice-Doyen de l'Université du Ghana, la recherche sociale en santé réalisée à l'ISSER porte sur les comportements, les attitudes et les pratiques relatives au SIDA chez les jeunes du Ghana et sur l'impact socio-économique du paludisme. S'appuyant sur une enquête KAP (Knowledge, Attitude and Practices) la recherche sur le sida a fait l'objet d'un rapport destiné au Ministère de la Santé et d'un article publié dans un ouvrage collectif par l'IUSSP (Belgique).

Le deuxième aspect quant à lui semble relativement récent. Ayant rencontré le chercheur responsable de ce projet financé par le CRDI nous avons pu nous rendre compte de l'état d'avancement du projet. Ainsi, un premier rapport de recherche était en cours d'exécution, rapport permettant de faire le point avant la collecte des données également prévu au projet.

A l'UERD, la recherche sociale en santé porte sur la malnutrition, la morbidité et la mortalité des enfants au Burkina Faso. Réalisé en collaboration avec l'ORSTOM et l'Université de Louvain (UCL), ce projet tente d'étudier la vulnérabilité des enfants aux maladies infectieuses en fonction de leur état de santé, ainsi que l'incidence de certaines pratiques alimentaires et comportements sanitaires traditionnels sur les risques de malnutrition. On espère ainsi mesurer les effets de certaines thérapies

modernes et traditionnelles sur l'amélioration de la santé de l'enfant et de son état nutritionnel. Fondé sur l'analyse d'enquêtes à passage répété en cours depuis 1985 dans trois zones du Burkina, le projet en est pour l'instant à la saisie informatique des données. Selon le calendrier d'activités de l'UERD, les analyses devraient débuter sous peu. Sont associés à ce projet trois chercheurs démographes.

Au CERPOD, il existe également un important volet de recherche sur la santé. Dans sa division études et recherche, la santé comporte deux sous-programmes: santé et survie des enfants d'une part, fécondité, espacement des naissances et santé maternelle d'autre part. Le premier sous-programme a commencé sous le plan quinquennal (1988-1992) avec pour objectif de fournir aux décideurs une meilleure base scientifique pour l'identification des priorités dans le domaine sanitaire et d'éclairer la planification de programme de santé maternelle et infantile pour mieux l'adapter aux besoins des populations sahéliennes.

Au bilan que le CERPOD a eu à faire dans le cadre d'un projet dit "Projet de Développement Sanitaire" (PDS) des analyses approfondies sur le différentiel de mortalité infantile selon les milieu de résidence (rural ou urbain) et selon le sexe. Reconduit au second quinquennal (1993-1997), il aura à approfondir l'analyse des données des enquêtes déjà réalisées dans le cadre de l'Enquête sur la mortalité infantile dans le Sahel (EMIS), de l'Enquête mondiale sur la fécondité (EMF) et de l'Enquête démographique de santé (EDS). Les analyses porteront plus particulièrement sur la morbidité et la mortalité infantile.

Le second sous-programme en rapport avec les politiques sociales de santé vise au niveau scientifique à estimer les niveaux de fécondité par groupe social et par résidence et ceci en rapport avec d'autres caractéristiques des femmes; étudier l'impact de l'utilisation ou de la non utilisation de la contraception dans l'espacement des naissances; analyser la corrélation entre la mortalité aux jeunes âges et la fécondité. On espère ainsi que les décideurs et les responsables sanitaires seront à mieux de solutionner les besoins des femmes en matière de santé maternelle.

De tous ces sous-programmes, deux activités sont en cours de réalisation. La première, financée par la Fondation Ford, porte sur "Fécondité et activités productives des femmes sahéliennes"⁷⁴. La seconde, financée par le Population Council vise à rendre compte des liens entre la taille de la famille, le rang de naissance et le sexe de l'enfant et l'éducation. A terme, des opérations de collecte de données devront être réalisées.

La finalité de toutes ces études est d'arriver à élaborer des programmes de SMI-PF et cela, au regard de la qualité moindre des services de santé dont les maigres avantages atteignent rarement la population ciblée.

La recherche au sein des diverses directions gouvernementales:

Mentionnons dès à présent que la recherche au sein des ministères n'est pas sans poser d'énormes difficultés quant on pense aux ressources humaines et financières dont ils disposent. Le travail nécessité par l'encadrement d'un personnel non formé au travail de recherche s'ajoute aux nombreuses tâches administratives que les responsables doivent assumer dans le cadre de leur fonction. C'est pourquoi, ils font souvent appel à la consultation comme mode de production des études les intéressant. Mais, l'utilisation exclusive de consultants pour réaliser les études nécessaires pose également tout un ensemble de problèmes. C'est pourquoi certains ont opté pour la mise sur pied de cellule opérationnelle de recherche.

Au sein de l'appareil d'Etat, nous avons rencontré les responsables de la Direction de la santé familiale (DSF - Ministère de l'action sociale, de la santé et de la famille) du Burkina Faso, de la direction du "Social Service Division" (SSD - Ministry of Planning) au Sierra Leone ainsi que de la Direction de la santé familiale et mentale du (DSFM - Service de la protection maternelle et infantile) Cameroun⁷⁵.

⁷⁴ Notons qu'à la programmation de 1988-1992, le thème "fécondité et activités productives des femmes" devait retenir l'attention du CERPOD.

⁷⁵ Ce service est sous l'autorité de quatre ministères: Ministère de la Santé Publique, le Ministère des Affaires Sociales et de la Condition Féminine, le Ministère de l'Agriculture (branche développement communautaire) et le Ministère de l'Education.

Au Burkina Faso, la DSF est active dans une vingtaine de recherches opérationnelles, concernant surtout la planification familiale et la santé maternelle et infantile⁷⁶. Financées principalement par le FNUAP et USAID, plusieurs de ces études sont réalisées en collaboration avec des universités américaines (voir: John Hopkins University et Columbia University of New York).

Actuellement, ces projets et études ne sont aucunement reliés à une programmation globale de recherche. Etant tous financés par l'extérieur sur la base de programmes spécifiques, il est loin d'être évident pour la DSF de procéder de cette manière. De plus, le manque de professionnels de la recherche rend difficile l'organisation de l'ensemble de ces activités. Si le projet de formation d'une équipe permanente de recherche est actuellement à l'étude, des problèmes se posent quant à l'endroit où elle devra être intégrée, c'est-à-dire à la DSF comme tel ou à la DEP (département d'études et de planification) du Ministère.

Les principaux domaines d'intervention du "Social Service Division", sont: la santé, l'éducation et la condition des femmes. Compte tenu du manque de ressources humaines et financières de la direction, le recours à la consultation constitue le principal moyen par lequel les études nécessaires sont réalisées. La collaboration institutionnelle est pratiquement inexistante, si ce n'est avec les bailleurs de fonds qui financent généralement l'embauche de consultants. Malgré l'appartenance institutionnelle de la majeure partie des consultants, pour beaucoup enseignants-chercheurs à l'Université, les ententes sont réalisées sur une base individuelle.

La directrice nous a confirmé la forte dépendance de son bureau vis-à-vis des fonds étrangers et cela, non seulement au niveau du financement des activités, mais aussi au niveau de l'orientation des programmes. Cette situation engendre des situations pour le moins aberrantes. Pour illustrer ses propos, la directrice nous a confié que certains donateurs répliquent certaines études ou opérations d'enquête, cela afin que les budgets inscrits

⁷⁶ Voir: "Un examen de la recherche disponible sur la planification familiale au Burkina Faso." Ministère de la santé et de l'action sociale, Direction de la santé familiale, Ouagadougou (Burkina faso), 1992.

sous cette rubrique soient dépensés avant la fin de l'année budgétaire.

A la Direction de la santé familiale et mentale, le Directeur a longuement souligné l'absence de coordination des diverses activités de recherche et cela en dépit du comité national d'épidémiologie, financé par Rockefeller et sensé superviser les diverses unités de recherches opérationnelles. Les rivalités existant entre les diverses directions du Ministère de la santé rendent notamment difficile la gestion de l'information.

Les organismes non-gouvernementaux:

Save the Children Fund (SCF)⁷⁷ est une organisation non-gouvernementale installée en Gambie depuis environ huit ans. Ses principaux domaines d'intervention sont: l'agriculture et la production alimentaire; l'éducation formelle et non-formelle, l'accès au crédit ainsi que la santé et les soins primaires⁷⁸. Cette ONG travaille principalement dans le North Bank Division, région caractérisée par un très faible niveau de développement (quasi absence de voie de communication, infrastructures médicales et scolaires déficientes, etc).

Dans le cadre des ses activités, le SCF a développé de solides capacités en recherche opérationnelle appuyées, notamment, par le Population Council. Mentionnons à cet effet la réalisation de deux études, l'une portant sur l'influence des leaders religieux quant à l'utilisation et l'acceptation de la contraception dans les villages⁷⁹, et l'autre, sur les connaissances, attitudes, comportements et les pratiques concernant le SIDA.

⁷⁷ SCF est une ONG dont le siège se trouve aux Etats-Unis.

⁷⁸ Pour un exposé détaillé de tous les projets voir le document: "Program Strategies and Directions 1993-1995.

⁷⁹ Voir aussi les documents suivants: "Strengthening Primary Health Care and Family Planning Service Delivery through Training Traditional Birth Attendants". Report of the Baseline Study", June 1992; "The Influence of Village Level Health and Birth Spacing Meetings Conducted by Religious Leaders on Contraceptive Acceptance and Continuation Rates." Final Report, October 1989; "Knowledge, Attitude, Behaviour and Practice (KAPB) on Aids" Preliminary Report, December 1992.

Les activités de recherche au SCF sont, selon le directeur, extrêmement importantes quant au suivi-évaluation du programme d'activités de l'institution. En témoigne la présence d'un "Program Support Officer"⁸⁰ à qui sont adjoints deux assistants. Chargé plus particulièrement d'organiser et de gérer l'ensemble des informations générées par les projets, un système d'informations de données, appelé "Health Information System", a été mis sur pied. Ce système permet l'analyse des données socio-démographiques collectées à la base par les "Community Health Nurses" (CHN) et les "Traditional Birth Attendance" (TBA). Une fois l'analyse terminée, les résultats sont réacheminés vers les CHN et les TBA afin que ces travailleuses de la santé puissent évaluer et ajuster leurs propres prestations de service. Au niveau communautaire, divers types de rencontre sont généralement organisés afin de discuter des résultats des programmes d'activités et des objectifs à poursuivre dans les programmes futurs. Un système similaire doit être développé pour tous les autres domaines d'intervention du SCF.

Comme dans la mise en oeuvre des projets de développement communautaire, on tente au niveau de la recherche opérationnelle d'associer d'autres intervenants. Dans ce cadre, des collaborations ont été établies les responsables des Ministères de la santé et de l'éducation ou d'autres organisations non-gouvernementales. Cela dit, il semble qu'au niveau de la recherche les collaborations s'effectuent davantage sur une base individuelle qu'institutionnelle.

IV.4: Femmes

La problématique spécifique du rôle des femmes a pris une importance sans précédent pendant la décennie 1970-1980. Les organismes internationaux, notamment les Nations Unies et la Banque mondiale, vont au cours de cette période procéder à un redéploiement de leurs stratégies d'intervention en faveur des femmes. Si le thème du "statut des femmes" fait désormais partie du discours, du moins officiellement, des planificateurs du développement qu'en est-il de cette préoccupation dans le domaine de la recherche.

⁸⁰ Notons que ce chercheur possède un deuxième cycle en statistique.

Au cours de notre mission, nous n'avons pas seulement cherché à identifier des institutions qui ont des programmes d'études sur les femmes, mais aussi à examiner dans quelle mesure la recherche en politiques sociales s'inscrit plus largement dans une problématique féministe. De nos diverses observations et entretiens on peut dégager un premier constat: si la recherche en politiques sociales s'inscrit dans une perspective différentielle (analyse selon le sexe), elle est rarement féministe.

Les institutions dont nous rendrons compte ici peuvent être classées comme suit:

- projets ou programmes de recherche dans institutions universitaires de recherche: CIREJ en Côte d'Ivoire, UERD au Burkina Faso;
- bureaux et\ou directions relevant directement d'un ministère: National Women's Bureau en Gambie;
- organismes non-gouvernementaux: Greffa au Burkina Faso.

Programmes ou projets de recherche dans les institutions universitaires:

Créé en 1973, le Centre ivoirien de recherches et d'études juridiques (CIREJ) a pour mission la recherche et la documentation juridique. Ainsi, entre autres mission, formation et information, il se consacre à la recherche appliquée. De ce fait, il a un programme de recherche très varié.

Dans le cas présent, la recherche sur les femmes s'articule autour de deux projets. Le premier, "accès de la femme à la terre en milieu rural" a pour objectif d'améliorer les conditions socio-économiques de la femme en matière foncière. Exécuté pour le Ministère de la Condition de la femme, avec financement de la Banque mondiale (1992-1993). Le second, intitulé "Connaissance et exercice des droits de la femme" a pour objectif de proposer les solutions susceptibles de permettre la connaissance et l'effectivité des droits de la femme en milieu rural.

Ces projets étant en cours, il n'y a pas encore de publication disponible. Ils sont en fait la suite du vaste programme du droit foncier rural en Côte d'Ivoire, financé par la Fondation Ford (1987-1990). Ce dernier

à d'ailleurs fait l'objet d'une publication⁸¹ et d'un séminaire national tenu en 1991.

A l'UERD, la recherche sur les femmes s'inscrit dans l'axe "Femme - Famille - Développement". Trois projets portant spécifiquement sur les femmes y sont développés. Un premier s'intitulant "Emploi et scolarisation des filles dans le secteur informel de la ville de Ouagadougou", vise à rendre compte des différences selon l'âge et le sexe chez les jeunes travailleurs du secteur informel. Abordé dans une perspective sociologique et qualitative, un premier travail (mémoire de DEA) a été réalisé sur l'analyse des récits de vie des filles travaillant dans le secteur de la domesticité.

Un deuxième projet mettant l'accent sur la paupérisation des femmes vise à déterminer les poches et les profils de pauvreté féminine au Burkina Faso. Un protocole de recherche a été réalisé à cet effet mais les activités spécifiques ne pourront débiter qu'avec le financement du projet.

Enfin, le troisième concernant les modèles familiaux, les régimes matrimoniaux et les systèmes de résidence dans les villes africaines est en cours d'élaboration. Impliquant la participation de différentes équipes de recherche (UERD, CEPED à Paris, URD à Lomé, CEFORP au Bénin et Institut de démographie, Louvain) ce projet étudiera au moyen d'enquêtes auprès des ménages, les facteurs et les conséquences des diverses stratégies familiales (constitution des familles, organisation résidentielle, polygamie, circulation des enfants) dans certaines villes côtières et du Sahel⁸².

Bureaux ou directions relevant d'un ministère:

Au "National Women's Bureau" (NWB) de la Gambie, l'intégration des Gambiennes au processus de développement national et l'amélioration de leur conditions économiques passent de toute évidence par une connaissance approfondie des conditions de vie des femmes. C'est pourquoi la recherche et la documentation sont, de l'avis de la directrice d'une importance primordiale pour la mise en oeuvre et le suivi évaluation des programmes portant sur

⁸¹ Publié dans les Cahiers du CIREJ.

⁸² voir: UERD, Document de présentation 1992-1993.

l'amélioration du statut des femmes.

Constituant la courroie de transmission entre les "décideurs politiques" et les divers groupes de femmes⁸³, le NWB a mis beaucoup d'emphase sur la recherche. En termes de ressources humaines⁸⁴ on compte un chercheur et un assistant. De 1986 à 1992, le salaire du chercheur a été assuré par l'UNIFEM⁸⁵, ce qui a permis au NWB de bénéficier sur une base régulière des compétences d'un chercheur de haut niveau. D'autres bailleurs de fonds ont également contribué au financement de certaines activités dont: Ford Foundation, In straw et la Banque mondiale. Les recherches ont notamment portées sur: les liens entre l'alphabétisation et la participation socio-économique des femmes en milieu rural; la situation des femmes dans le secteur informel; et l'accès au crédit. Toutes ces recherches on fait l'objet d'un rapport à partir duquel les recommandations s'imposant ont été intégrées aux divers programmes d'action du NWB.

Ne pouvant plus bénéficier du support institutionnel de l'UNIFEM, le NWB a perdu son principal chercheur. Si le transfert du poste au niveau national n'a posé aucun problème au niveau du principe, la grille de salaire a été largement modifiée. Dans ces conditions, le chercheur est parti pour l'UNICEF et la Directrice croit qu'il sera extrêmement difficile de recruter un bon chercheur compte tenu du niveau de salaire désormais offert. Ainsi, les capacités de recherche développées par le NWB risque fort de subir de graves préjudices si une solution acceptable n'est pas trouvée.

⁸³ Directement relié au bureau du Vice-Premier Ministre, le NWB constitue en fait l'organe exécutif du National Women's Council chargé de conseiller le gouvernement sur les questions concernant les femmes.

⁸⁴ Le Bureau est composé de six unités. Les cinq autres sont: "Administration Unit", "Programmes and Projects Units", "Training, Social Reforms and Council Affaires Unit", "Communication and Public Relations Unit", et "Monitoring and Evaluation Unit".

⁸⁵ UNIFEM supporte également la publication de la revue AWA, (A Quaterly Gambia Women's Development Journal).

Organismes non-gouvernementaux:

Au Burkina Faso, le Groupe de recherche d'études et de formation "femmes - action" (GREFFA) s'implique, depuis 1988, à promouvoir une recherche-action centrée sur les femmes. La réalisation d'activités de recherche est fonction de la demande exprimée par les regroupements et associations de base de femmes burkinabè. Il se trouve donc généralement convié à élaborer le protocole de recherche ainsi qu'un système de suivi-évaluation. En termes de recherche le GREFFA s'est surtout intéressé à l'activité féminine, à l'accès au crédit et au droit des femmes. Compte tenu du peu de ressources humaines permanentes (la directrice et une secrétaire), le GREFFA s'appuie largement sur ses collaboratrices, ce qui ne lui permet pas de développer un noyau dur de recherche. L'expertise développée par le GREFFA devient ainsi difficile à cerner puisqu'il faut composer avec la demande en recherche et les disponibilités humaines.

IV.5: Environnement

L'environnement, bien que préoccupation fort ancienne, est actuellement de "mode" du fait de la dégradation du patrimoine "nature" dont a pris conscience le monde et attestée par la récente conférence de Rio sur l'environnement en 1992.

Les institutions de recherche se font l'écho de cette préoccupation en exprimant le désir d'y consacrer une partie de leurs activités de recherche. En témoigne l'émergence prochaine d'une "Faculté des sciences de la nature et de l'environnement" à l'Université d'Abidjan.

Nos entretiens avec les responsables des diverses institutions de recherche, notamment le CERPOD, l'UEPA, l'IES, l'INSAH et l'UERD ont manifesté leur volonté d'engager leurs activités futures dans ce domaine.

Pour d'autres institutions, cette volonté se traduit dans l'intégration de projets spécifiques dans leur programme d'activité futur. A cet égard, mentionnons des institutions comme l'IRSSH qui a inscrit trois nouveaux projets à son agenda de recherche.

Cherchant à étudier la valorisation des formations naturelles dans le cadre d'une foresterie villageoise dans les provinces du Sanguié et du Nouhoun, ce projet a pour objectif de rendre compte des activités de production des populations et leurs répercussions sur l'environnement. Assuré d'un financement du Sweeden University of Agricultural Sciences, ce projet est en cours de réalisation.

Le deuxième (1993-1995) portant sur les structures foncière la gestion de l'environnement, étudiera les différentes formes d'occupation et d'exploitation des terres et du couvert végétal afin d'évaluer l'impact des diverses formes d'intervention au Burkina Faso. En collaboration avec le Ministère de l'environnement, l'IRSSH en était toujours à la recherche de financement lors de notre passage.

Enfin, un troisième projet est prévu pour 1993-1996 en collaboration avec l'INERA, le CIRAD ainsi que les Ministères de l'Agriculture et de l'Environnement. Toujours à la recherche de financement, ce projet s'intitule "Connaissance socio-économique du monde rural du Burkina Faso. Il a comme principal objectif d'étudier les systèmes de production et les contraintes qui en découlent, d'appréhender les transformations et les nouvelles formes d'organisation de la production et de mesurer l'impact des différentes activités sur l'environnement afin d'en dégager une stratégie d'exploitation rationnelle des ressources disponibles.

IV.6: Urbanisation

Les problèmes engendrés par une croissance rapide des villes posent aux pays africains un important de défi à relever. Ce sont donc les questions d'aménagement (causes et conséquences de la croissance, habitation, transport, etc) et d'assainissement (gestion des ordures, accès aux services, etc) qui se retrouvent au coeur des diverses problématiques de recherche.

Si on compare aux questions de population ou d'éducation, l'urbanisation, dans les institutions de recherche visitées, retient beaucoup moins l'attention. En effet, les seules institutions traitant de ces questions sont: le CEDRES et l'UERD au Burkina Faso, NISER au Nigéria et le réseau "Migration et urbanisation en Afrique de l'Ouest".

Au CEDRES de l'Université de Ouagadougou, les questions urbaines sont inscrits à l'agenda de recherche depuis plusieurs années. Mentionnons à cet égard le projet "Filières d'activité et développement urbain" réalisé en collaboration avec le CNRST et le GLYSI (Lyon) et financé par la Coopération française entre 1991 et 1993 ainsi que le projet "Transport et développement" réalisé en collaboration avec l'Université de Paris XXII (1982-1992). Il a été impossible de recueillir des informations sur le type d'extrants induit par chaque projet de recherche réalisé ou en cours⁸⁶, les publications, travaux, rapports ou autres, n'étant pas systématiquement répertoriés et classifiés.

Les activités de recherche menées par les chercheurs du CEDRES ont bénéficié du concours de plusieurs bailleurs de fonds, les principaux étant: la coopération française, le CRDI et le CODESRIA.

Au niveau organisationnel, la direction du CEDRES est assuré par un bureau composé d'un directeur assisté de quatre chercheurs. Au niveau scientifique, il existe un comité constitué de neuf chercheurs provenant de diverses institutions. Le personnel scientifique du CEDRES comprend environ treize chercheurs (deux doctorats d'Etat, dix doctorats de troisième cycle et un Ph.D).

Installé sur le campus universitaire, le CEDRES dispose d'un espace qui, quoique réduit, abrite quelques bureaux, une salle informatique et un secrétariat. Les locaux constituent en fait la seule contribution de l'Université au fonctionnement du CEDRES. Essentiellement acquis à l'aide de fonds extérieurs, le CEDRES est équipé de onze micro ordinateurs et deux imprimantes⁸⁷.

⁸⁶ Les activités de recherche en cours au CEDRES concernent également: les politiques industrielles et les incitations sectorielles; les coopératives et le développement; la situation alimentaire et la production agricole; et la sécurité alimentaire.

⁸⁷ En ce qui a trait aux autres équipements, le centre dispose d'un photocopieur, d'un fax et de 6 véhicules de service.

Enfin, l'organisation d'activités scientifiques comme les colloques et séminaires, s'est effectuée de façon régulière au cours des cinq dernières années. Mais encore une fois, nous n'avons pu rassembler la documentation nous permettant ainsi d'en apprécier l'impact.

A l'UERD (Burkina Faso) la recherche sociale en urbanisation s'inscrit dans l'axe "Analyse des disparités spatiales". Cherchant plus particulièrement à fournir certaines informations de base sur la ville de Ouagadougou et ses quartiers (effectifs de la population, densité de l'habitat, etc) ce projet espère ainsi pallier au manque de connaissance sur la population urbaine. La responsabilité du projet repose sur quatre chercheurs dont deux démographes et un géographe. A ce jour, le traitement de l'image satellite et des photographies aériennes a été complétée, les enquêtes ont été réalisées et la saisie terminée. En cours, l'analyse des résultats n'a pas encore fait l'objet d'un rapport ou autre publication. Enfin, ce projet est réalisé en collaboration avec le Laboratoire de télédétection de d'analyse régionale de l'UCL.

Au NISER (Nigéria), les questions urbaines sont étudiées au sein du "Physical Development Department". Regroupant huit chercheurs dont quatre possèdent un doctorat de troisième cycle, ce département en 1991 comptait six projets de recherche. Ces projets abordent les problèmes tels que: les transports, l'habitat, le marché foncier, les politiques d'aménagement, etc. En termes d'extrants, nous ne pouvons en préciser la teneur puisque nous n'avons pas d'information à cet égard.

La formation du réseau "Migration et Urbanisation en Afrique de l'Ouest" regroupant le Burkina Faso, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Nigéria et le Sénégal s'intéresse pour sa part à l'impact et aux conséquences de la mobilité des individus sur l'aménagement urbain. Ce projet dont les bases ont été jetés depuis janvier 1989 et qui est en ce moment à la phase des enquêtes de terrain, s'appuiera non seulement sur des données statistiques mais aussi sur l'analyse plus qualitative de certains aspects.

Ce réseau est un exemple de collaboration entre les bailleurs de fonds (Fondation Ford, coopération française, Banque mondiale et CRDI), entre les

Etats de la sous-région y participant et entre les institutions de recherche.

IV.7: Organismes africains de coordination et de financement de la recherche en sciences sociales.

De par la nature particulière du Conseil pour le développement de la recherche économique et sociale en Afrique (CODESRIA), nous avons décidé de l'aborder de manière séparée, cela afin d'en faire ressortir toutes les particularités.

Le CODESRIA, organisation panafricaine non gouvernementale, créé en 1973 et installé à Dakar (Sénégal) a la particularité d'avoir des partenaires bien ciblés: le monde universitaire c'est-à-dire les instituts de recherche et les facultés de sciences sociales des universités.

En cela, il a des objectifs bien définis:

- développer les sciences sociales en Afrique en encourageant la communauté des chercheurs en sciences sociales à entreprendre de la recherche fondamentale et de la recherche développement;
- mener des recherches comparatives à l'échelle du continent;
- promouvoir la coopération et la collaboration entre les universités, les instituts de recherche et de formation;
- encourager la publication des résultats des travaux des chercheurs africains;
- promouvoir et défendre le principe de la réflexion et de la recherche indépendante ainsi que la liberté des chercheurs.

Le personnel du CODESRIA est composé d'une part des chercheurs confirmés nommés aux postes de direction (le secrétaire exécutif, ses deux adjoints et le responsable des programmes) et d'autre part, de 21 employés composant le personnel administratif et technique (comptable, documentaliste, secrétaire, chauffeur, etc). A signaler que le personnel provient des différents pays africains affiliés au CODESRIA.

Dans le cadre de ses activités, il faut signaler de manière insistante que le CODESRIA n'est pas en soi un institut de recherche mais un organisme de coordination et de financement de recherche en rapport avec les bailleurs

de fonds. De ce fait, les programmes de recherche exécutés fondamentalement par les chercheurs universitaires sont importants dans le dispositif du CODESRIA, qui d'ailleurs participe quelquefois à la formation en finançant des thèses et\ou mémoires.

En tant qu'organisme de promotion de la recherche universitaire, le CODESRIA a un nombre impressionnant de programmes de recherche dans les divers domaines des sciences sociales et portant sur des thèmes aussi variés que régionaux. A titre d'illustrations citons parmi tant d'autres: les conflits ethniques en Afrique; l'ajustement structurel et l'agriculture; les mouvements sociaux et la démocratie en Afrique; mouvements ouvriers et processus décisionnel en Afrique; les militaires et le militarisme en Afrique.

Ces programmes ont été exécutés dans les cinq dernières années d'un coût variant de 3 à 30 millions de francs CFA avec des financements du FINNIDA, du CRDI, du gouvernement norvégien, etc. Tous ces programmes de recherche ont abouti - ou sont en voie de l'être - à des publications largement diffusées dans le milieu universitaire.

Comme activités futures, le CODESRIA compte s'intéresser un peu plus à l'impact des ajustements structurels et de la crise tout en se mettant à la mode de l'environnement, nouveau paradigme de la recherche en sciences sociales.

Comme autres activités, le CODESRIA est très actif dans l'organisation de symposium, de conférences et de séminaires en rapport avec ses missions destinées en priorité à la recherche universitaire. Tout comme les programmes de recherche, les thèmes originaux et inédits sont été traités dans le cadre de séminaires et de diverses rencontres:

- symposium sur "Liberté académique et responsabilité sociale de l'intellectuel" avec 200 participants. Ce symposium a abouti à la déclaration de Kampala sur la liberté académique et la responsabilité sociale de l'intellectuel;
- conférence sur les "enjeux politiques de l'ajustement structurel" avec 45 participants;
- séminaire sur "l'Anthropologie en Afrique: passé, présent et visions nouvelles;

- conférence sur la "démocratie et les droits humains en Afrique: contexte internes et externes.

Tel se présente cet organisme majeur qu'est le CODESRIA. Que pouvons-nous retenir?

Le CODESRIA est résolument tourné vers la recherche universitaire, académique dite recherche fondamentale ou recherche théorique. En revanche, il se défend de ne faire que de la recherche éloignée de l'application concrète ou des préoccupations des populations. Dans un entretien très intéressant et très critique, le secrétaire exécutif n'a pas manqué de défendre la recherche universitaire qu'on oppose généralement à la recherche-développement ou à la recherche-action faites par les ONG.

Le secrétaire exécutif n'est pas d'accord avec la recherche des ONG du point de vue épistémologique voir ontologique, qui manque souvent de rigueur. Il est dangereux de dire qu'on peut faire de la recherche sur les paysans en deux jours. Les ONG doivent éviter le populisme et l'activisme car le problème du sous-développement est plus complexe. En ramant à contre-courant des ONG, le CODESRIA a invité une recherche sur la stratégie de survie des paysans. C'est dans ce cas que six chercheurs ont été voir l'expérience de l'Amérique latine en la matière. Ils seraient en train de rédiger leur rapport de manière parfaitement rigoureuse.

Enfin, les ONG agissent quelquefois comme les Etats qu'elles critiquent. Elles prétendent faire avancer la démocratie en Afrique ce qui ne parait pas évident car les ONG travaillent avec des catégories (les paysans) et des thèmes (l'eau) qui ne font pas l'objet de contestation. La démocratie, ce sont les étudiants, les avocats, les enseignants ..., catégories plus sensibles et généralement pris dans le collimateur des tenants du pouvoir.

Abordant en second point la question "qui finance la recherche en Afrique", le secrétaire exécutif pense que c'est difficile à dire. Selon lui par exemple, pour un projet de recherche financé par une fondation et exécuté par un chercheur africain formé et payé par l'Etat, peut-on dire exactement qui a financé la recherche. Il ne faut pas, dit-il, toujours sous-estimer la contribution de l'Etat même si nos structures sont mal gérées.

Concernant la qualité des projets à exécuter, il pense qu'il faut distinguer ceux initiés par le chercheur lui-même et ceux financés par l'extérieur. Les projets les mieux financés sont définis de l'extérieur avec des thèmes à la mode comme la populations des années 1980 et l'environnement pour les années 1990. En revanche, il faut tenir compte des groupes nationaux de recherche qui initient quelquefois des thèmes originaux comme les connaissances endogènes. En tout état de cause, il y a une asymétrie entre les deux catégories de projet. Concernant la dernière, le chercheur ne doit pas avoir peur de prendre des initiatives. C'est dans cette optique que le CODESRIA élabore des "livres verts" et va à la recherche de financement. Certains bailleurs de fonds l'acceptent bien.

Enfin, la troisième question portait sur la retombée de la recherche universitaire. Le secrétaire exécutif pense que c'est difficilement perceptible à terme dans le cas des sciences sociales. Il faut une vision du long terme. Par exemple, comment apprécier les retombées de toutes les études sur la démocratie et les fruits au niveau des étudiants à la suite de recherche sur les améliorations pédagogiques. En revanche il pense que les collègues qui ont travaillé au CODESRIA ou avec le CODESRIA acceptent mieux en s'adaptant vite à la démocratie une fois devenus Président de la République. Tel est le cas de Konaré au Mali.

Enfin, pour l'appréciation de l'impact, l'Etat n'est pas le seul utilisateur de la recherche. Il y a aussi la société civile à laquelle il faut penser également.

IV.8: Classification des institutions

Il est établi que les instituts de recherche en Afrique sont peu productives donc, il se pose un problème d'efficacité. Dès lors, il devient important d'examiner de définir les critères d'efficacité.

Traduits par des paramètres que nous avons essayé de formaliser dans le questionnaire soumis aux institutions ciblées⁸⁸, ils sont au nombre de cinq.

⁸⁸ Voir Annexe 2: Techniques de collecte utilisées pour les institutions classifiées au Tableau 1.

1. Mode de gestion:

Le mode de gestion peut influencer favorablement ou défavorablement les capacités de production selon que ce mode soit participatif (directeur élu par ses pairs, conseil de gestion et comité scientifique) ou "autoritaire" (directeur nommé ou parachuté par des supérieurs hiérarchiques).

2. Ressources humaines:

La structure doit disposer d'un personnel scientifique qualifié. Conventionnellement, nous pensons que peut être considéré comme chercheurs qualifiés tout titulaire d'un doctorat de troisième cycle ou d'Etat, ou Ph.D. Dans l'absolu, la majeure partie des centres et institutions de recherche visités disposent d'un minimum de ressources humaines qualifiées⁸⁹.

3. Moyens:

Toute activité scientifique de recherche a besoin de moyens qui peuvent se traduire par l'existence de locaux en propre, d'un centre de documentation spécialisé dans le domaine, d'une unité informatique, d'un équipement roulant, d'une unité d'imprimerie le cas échéant.

4. Mode de financement:

Nerf de la guerre parce qu'au centre des problèmes en cette période de crise, le financement d'un institut peut provenir de l'Etat, de l'extérieur, de l'Etat et de l'extérieur.

5. Programmation de la recherche:

L'existence de programmes de recherche (à distinguer de l'annonciation d'intentions) fait la force des institutions de recherche qui évitent ainsi les improvisations calculées pour l'obtention de fonds. L'existence d'un document de programmation de recherche démontre la volonté des chercheurs à définir eux-mêmes les priorités de recherche

⁸⁹ Pour aller plus loin dans l'analyse, il aurait fallu pouvoir mettre en relation les qualifications existantes aux besoins qu'impliquent les divers programmes d'activités en cours ou en voie de développement au sein de chaque institution. Malheureusement, nous ne disposons pas des informations nécessaires pour mener cette analyse.

et une certaine capacité de travail en équipe.

6. Moyens de diffusion:

Les résultats de la recherche doivent pouvoir quitter les tiroirs de l'institution. Parmi tant d'autres moyens, nous privilégions la revue qui peut accepter de publier des travaux menés individuellement (résultat d'une consultation, d'une recherche personnelle auto-financée) ou collectivement (groupe de recherche).

Le CRDI, sur la base de son expérience d'aide à la recherche en Afrique, a défini quatre modes d'intervention⁹⁰:

- support au projet (project support);
- support au programme (program support);
- appui institutionnel (institutional support);
- support inconditionnel (core support).

Des quatre catégories d'institutions, toujours définies par le CRDI, celles étudiées dans le cadre de cette consultation, se répartissent pour la majorité dans la catégorie "B" c'est-à-dire: institutions ayant des atouts latents mais nécessitant un appui institutionnel; et la catégorie "C" c'est-à-dire: des institutions ayant des potentialités mais nécessitant à la fois des investissements massifs. Les deux autres catégories "A", c'est-à-dire: institutions performantes se suffisant à elle-même; et "D", c'est-à-dire: institutions dépourvues de toutes potentialités sont des cas moins fréquents (voir Tableau 1: Classification des institutions de recherche en sciences sociales).

⁹⁰ Document inédit intitulé: "Institutional Support and Country Concentration in WARO Region" mis au point par M. Bassey, R. Lavergne, O. Smith et S. Tapsoba.

INSTITUTIONS	CRITERES DE CLASSIFICATION																
	Organisation					Moyens					Financement			Programmation		Diffusion	Observation
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
IPORD	X					X	X	X			X			X	X	X	A
CNR	X					X											C
CIREJ		X				X					X			X		X	B
ILG		X				X	X					X		X		X	B
IES		X				X					X			X		X	C
INFRE	X					X						X		X			B
DMATLA	X					X	X	X				X					B
IPH	X					X			X			X					B
CERPOD	X	X					X	X			X			X	X	X	A
CODESRIA		X					X	X			X			X		X	A
DEPA		X									X						C
NERD	X		X	X		X	X	X	X			X		X	X		B
CEORES	X		X	X		X		X	X		X			X			B
IRSSH	X					X		X			X			X		X	C
IAR	X	X	X	X		X	X				X			X			C
ISSER	X	X	X	X		X	X				X			X	X		B
NISER	X	X				X	X	X	X	X		X		X		X	A
SPH	X					X											B

Signification des codes:

Mode d'organisation: 1. Directeur nommé; 2. Directeur élu; 3. Conseil d'administration; 4. Comité de coordination; 5. Comité scientifique.

Moyens: 6. Locaux en propre; 7. Centre de documentation avec documentaliste; 8. Matériel informatique; 9. Equipement roulant (deux véhicules et plus); 10. Unité d'imprimerie.

Financement: 11. Etat; 12. Extérieur; 13. Etat et extérieur.

Programmation: 14. Existence d'un programme de recherche; 15. Document de programmation.

Diffusion: 16. Production d'une revue et/ou d'un bulletin.

Observations: 17. A = Institutions performantes se suffisant à elle-même; B = Institutions ayant des atouts latents mais nécessitant un appui institutionnel; C = Institutions ayant les potentialités mais nécessitant à la fois des investissements massifs; D = Institutions dépassées de leurs potentialités. E = Les numéros 14, 15 et 16 des observations du tableau.

Observations: besoins exprimés par les centres et observations des consultants

- (1) IFORD: besoin de crédits de recherche
- (2) CNE: laboratoire de psycho-pédagogie
- (3) CIREJ: aménagement intérieur des locaux
- (4) ILA: renouvellement du matériel informatique; acquisition de nouveaux micro-ordinateurs plus performants
- (5) IES: dotation en micro-ordinateurs; renouvellement de l'unité de reprographie; agrandissement de la bibliothèque et dotation en ouvrages; soutien à la revue en vue d'une parution régulière
- (6) INFRE: travaux de réfection
- (7) DNAFLA: équipement de la bibliothèque; armoires à livres, lecteurs de micro-films, grandes tables; matériel de formation: rétro-projecteur, tableaux coulissants, métaplan
- (8) IPN: rénovation de l'unité d'imprimerie; salle d'informatique et son équipement en micro-ordinateurs
- (9) CERPOD: recrutement d'un ou d'une documentaliste professionnelle
- (10) UEPA: locaux vastes et adaptés
- (11) UERD: la réalisation des activités de recherche de l'institution, telles que définies dans sa programmation, nécessite le recrutement chercheurs seniors et juniors
- (12) CEDRES: pour passer en troisième vitesse, le centre doit renforcer ses capacités de gestion de la recherche

V. SYNTHÈSE ET PERSPECTIVE D'AVENIR POUR LA RECHERCHE EN MATIÈRE DE POLITIQUES SOCIALES

L'un des objectifs de la consultation était de classer les institutions de recherche selon des critères précis en vue d'éclairer le CRDI dans sa nouvelle politique de renforcement des capacités institutionnelles de recherche. Le tableau "Classification des institutions de recherche en politiques sociales" nous a permis d'obtenir une photographie.

La classification issue de cette consultation prolonge celle du CRDI en allant au cœur des institutions pour saisir concrètement leur mode de fonctionnement institutionnel, les moyens aussi bien humains que matériels engagés dans une programmation rationnelle de la recherche, sans oublier les supports de diffusion. La plupart des institutions ont des potentialités mais, nécessitent des investissements plus ou moins importants selon le cas, ne serait-ce que pour reconstituer le matériel obsolète octroyé par l'Etat à la création de ces institutions.

En définitive, quelles devraient-être les éléments à prendre en compte dans la politique d'aide du CRDI.

Les pratiques d'aide du CRDI, pour les chercheurs déjà formés et en poste, ont consisté à tenir en éveil et à renforcer les capacités de production. Pour cela, il a financé des chercheurs individuels en tant que telle ou regroupés. En témoigne le projet "Tradition et développement dans la région de Man" avec l'Institut de géographie tropicale. Pour s'assurer de la qualité des travaux, ces chercheurs ont préalablement participé à des séminaires de formation méthodologique ou d'élaboration et de gestion d'un projet de recherche⁹¹. Cette pratique de recherche en réseau⁹² privilégie le chercheur d'abord.

⁹¹ Séminaire "d'élaboration et de suivi de projet de recherche" à Yaoundé en 1989 et séminaire de "méthodologie de la recherche à Brazzaville" en 1990.

⁹² Deux réseaux financés par le CRDI fonctionnent actuellement: le réseau migration et urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO) et le réseau de recherche sur l'éducation (ROCARE).

Aujourd'hui, la plupart des responsables des institutions rencontrés souhaitent un appui institutionnel qui se traduit par un investissement massif en équipement (micro-ordinateurs, ouvrages pour les centres de documentation, véhicules, etc) et même en fonctionnement pour les institutions régionales qui sont logées dans des locaux "provisoirement définitifs". De plus, ces institutions jonglent sur les budgets de projet de recherche pour se meubler et payer les factures (eau, électricité et téléphone). Ce plaidoyer s'appuie sur le contexte de crise généralisée de l'Afrique coupant les institutions de la contribution des Etats. Dans le cas des institutions universitaires en Afrique de l'Ouest comme au Cameroun insistent pour une aide à la reprise de parution des revues.

DOCUMENTS DE REFERENCE

ACEA. La recherche appliquée dans le domaine de la population: contraintes à la production, l'analyse et la diffusion. Compte-rendu d'une table ronde tenue à la conférence annuelle de l'Association canadienne des études africaines, Université York, 1991.

BAKAYOKO, A., J.H. PEGATIENAN, T. THIOMBIANO & J. YAO YAO. Réflexions sur la situation de l'enseignement et de la recherche économique en Afrique: Analyse-évaluation des programmes d'harmonisation et de coopération des pays membres de la CIEREA. Conférence des institutions d'enseignement et de recherche économiques et de gestion en Afrique, Mars 1992.

BANQUE MONDIALE. L'Afrique subsaharienne. De la crise à une croissance durable. Etude de prospective à long terme. Banque mondiale, Washington, Octobre 1989.

BROWN, G.F. "Review of Institutional Capacities and Resources in Population and Reproductive Health in Sub-Saharan Africa". in Institutional Development in Population and Reproductive Health, Proceedings of a Workshop held in Saly Portudal, Senegal, November 1988.

CEDRES. Séminaire sur la méthodologie de recherche en sciences sociales. Rapport technique. CEDRES (Série 002), 1992.

COLIN, LAVOIE & AL. Initiation aux méthodes quantitatives en sciences humaines. Gaétan Morin, Montréal, 1992.

CRDI. Le développement institutionnel en Population et santé de la reproduction. Compte rendu d'un séminaire tenu à Saly Portudal, Sénégal, novembre 1988.

CRDI. Strategic Choices for Sub-Saharan Africa. IDRC, April 1991.

CRDI. An Agenda 21 Organisation. A Backgrounder on Current Activities. IDRC, Ottawa, 1992.

CRDI. Le développement des capacités institutionnelles en Afrique. Appui institutionnel en matière de formation et de recherche. CRDI, Dakar, 1992.

CRDI. Institutional Support and Country Concentration in Waro Region. Document prepared by M. Bassey, R. Lavergne, O. Smith and S. Tapsoba. IDRC, Dakar.

INSE. L'INSE, sept ans d'existence 1985-1992. Novembre 1992.

KRITZ, M.M. Report on Site Visits to Nigeria, Cameroun and Ghana. August 1992.

MARCOUX, R. Formation en démographie en Afrique de l'Ouest francophone et bilan des activités en matière de population au Sénégal. Rapport présenté à l'Agence canadienne de développement international, Ottawa, 1989.

MBACKE, C. Assessment of Social Science Institutions in Africa. Trip Report. 1992.

OUA. Plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique, 1980-2000. Organisation de l'unité africaine, 1981.

PICHE, V. Rapport de la mission sur le programme de formation et de recherche à l'IFORD. Octobre 1989.

TABUTIN, D. "Enseignement et recherche en démographie: Bilan, problèmes et perspectives." in L'Etat de la démographie africaine, UIESP, 1988.

TAPSOBA, S. & Capacity-Building Educational Research and Policy Analysis. Report presented to IDRC, 1991.

UNIVERSITY OF GHANA. Vice-Chancellor's Report to Congregation. 1992.

UNIVERSITY OF CAPE COAST. Vice-Chancellor's report ot 24th congreqation. April 1992.

UNFPA. Proposed UNFPA Programme (1993-1997). UNFPA, Sierra Leone, 1992.

ANNEXE 1

CENTRE DE RECHERCHE POUR LE
DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL (CRDI)

Bureau Régional pour l'Afrique Central et Occidentale
Dakar - Sénégal

Les Institutions de recherche oeuvrant dans
le domaine des politiques sociales en Afrique.

1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025

Questionnaire visant à connaître les diverses Institutions de la sous-région et les moyens dont elles disposent pour réaliser la recherche.

IDENTITE DE L'INSTITUTION

Pays:

Nom:

Adresse:

.....

Date de création:

Statut:

Domaines de compétence\expertise:

.....

Nom du directeur actuel:

Nommé depuis: Elu depuis:

Mandat Mission:

.....

.....

.....

.....

.....

FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

Avez-vous un conseil d'administration? Si oui, de qui est-il composé?

NOM	SEXE	FONCTION	INSTITUT D'ORIGINE

Quelle est la périodicité des réunions et à quel moment le conseil d'administration a-t-il tenu sa dernière réunion?

.....

Avez-vous un comité de coordination? Si oui, de qui est-il composé?

NOM	SEXE	FONCTION	INSTITUT D'ORIGINE

Quelle est la périodicité des réunions et à quel moment le comité de coordination a-t-il tenu sa dernière réunion?

.....

Avez-vous un comité scientifique? Si oui, de qui est-il composé?

NOM	SEXE	FONCTION	INSTITUT D'ORIGINE

Quelle est la périodicité des réunions et à quel moment le comité scientifique a-t-il tenu sa dernière réunion?

.....

Personnel technique et administratif:

NOM PRENOM	SEXE	NATIONALITE	DIPLOME (lieu, année)	STATUT	FINANCEMENT

INFRASTRUCTURES

Installations:

Nombre de bureau:
 Salles (cochez s'il y a lieu)
 -séminaire:
 -documentation:
 -informatique:
 -autres (spécifier):

Equipement micro-informatique:

Possédez-vous de l'équipement micro-informatique?
 Si oui: nombre de micro
 nombre d'imprimante

Configuration	1	2	3	4	5	6	7
Famille (IBM\MAC\WANG)							
Type (XT AT 286\386)							
Taille disque dur							
Taille mémoire vive							
Type d'unité\disquette (3,5\5,25 DD\HD)							

Autres équipements:

Disposez-vous (spécifier la marque et l'année):
 -photocopieur
 -fax
 -lecteur de micro-film
 -matériel vidéo
 -véhicule de service
 -autres (spécifier)

Financement des infrastructures:

INFRASTRUCTURE	SOURCE DE FINANCEMENT

Développement prévu et\ou souhaité au niveau des infrastructures:

Quels sont-ils?

.....
.....
.....
.....
.....

Financement acquis, si oui par qui?

.....
.....
.....

**INVENTAIRE DES RECHERCHES REALISEES
ET EN COURS DE REALISATION**

Enumérez les principales recherches menées actuellement par votre Institution ainsi que celles réalisées au cours des cinq dernières années (utiliser une annexe si nécessaire).

1. Titre:
.....

Objectif:
.....
.....

Nom du responsable:

Financement (nom et statut du bailleur de fonds):
.....
.....

Montant accordé:

Durée du projet: de à

Partenaire institutionnel:.....

Présence d'un conseiller technique et/ou d'un coopérant:
.....

2. Titre:
.....

Objectif:
.....
.....

Nom du responsable:.....

Financement (nom et statut du bailleur de fonds):
.....
.....

Montant accordé:

Durée du projet: de à

Partenaire institutionnel:.....

Présence d'un conseiller technique et/ou d'un coopérant:
.....

3. Titre:
.....
Objectif:
.....
.....
Nom du responsable:
Financement (nom et statut du bailleur de fonds):
.....
.....
Montant accordé:
Durée du projet: de à
Partenaire institutionnel:
Présence d'un conseiller technique et/ou d'un coopérant:
.....

4. Titre:
.....
Objectif:
.....
.....
Nom du responsable:
Financement (nom et statut du bailleurs de fonds):
.....
.....
Montant accordé:
Durée du projet: de à
Partenaire institutionnel:
Présence d'un conseiller technique et/ou d'un coopérant:
.....

Tout d'extraits: veuillez annexer tous les documents produits dans le cadre des projets ci-haut mentionnés (documents de travail, rapports de recherche, articles, etc)

INVENTAIRE DES PUBLICATIONS ET TRAVAUX

Enumérez les publications et les travaux (documents de travail, rapports de recherche, articles scientifiques, communications scientifiques écrites, et articles de vulgarisation, etc) réalisés par les divers membres de votre Institution au cours des cinq dernières années et annexe les documents (utiliser une annexe si nécessaire).

INVENTAIRE DE LA RECHERCHE PROGRAMMEE

Enumérez les principales recherches que vous comptez mener au cours des 5 prochaines années (utiliser une annexe si nécessaire).

1. Sujet:
.....
.....

Objectif:
.....
.....

Nom du responsable:

Financement demandé (nom et statut du bailleur de fonds):
.....
.....

Partenaire institutionnel:
.....

Durée prévue du projet (de\à):

2. Sujet:
.....
.....

Objectif:
.....
.....

Nom du responsable:.....

Financement demandé (nom et statut du bailleur de fonds):
.....
.....

Partenaire institutionnel:
.....

Durée prévue du projet (de a):

AUTRES ACTIVITES SCIENTIFIQUES

Est-ce que votre Institution a organisé et ou co-organisé des colloques et/ou séminaires au cours des 5 dernières années (utiliser une annexe si nécessaires)?

1. Titre:.....
.....

Objectif:
.....

Participants (nombre et profil).....
.....

Date (de à):

Partenaire institutionnel:
.....

Source de financement:
.....

Y a-t-il eu production d'actes et/ou d'un rapport suite à cette activité? Si oui, spécifiez les responsables et annexez les documents.

.....
.....
.....

2. Titre:.....
.....

Objectif:
.....
.....

Participants (nombre et profil).....
.....
.....

Date (de à):

Partenaire institutionnel:
.....

Source de financement:
.....

Y a-t-il eu production d'actes et\ou d'un rapport suite à cette activité? Si oui, spécifiez les responsables et annexe les documents.

.....
.....
.....

3. Titre:.....
.....

Objectif:
.....
.....

Participants (nombre et profil).....
.....
.....

Date (de\à):

Partenaire institutionnel:

Source de financement:

Y a-t-il eu production d'actes et\ou d'un rapport suite à cette activité? Si oui, spécifiez les responsables et annexe les documents.

.....
.....
.....

4. Titre:.....
.....

Objectif:
.....
.....

Participants (nombre et profil).....
.....
.....

Date (de\à):

Partenaire institutionnel:

Source de financement:

Y a-t-il eu production d'actes et\ou d'un rapport suite à cette activité? Si oui, spécifiez les responsables et annexe les documents.

.....
.....
.....

5. Titre:.....
.....

Objectif:
.....
.....

Participants (nombre et profil).....
.....
.....

Date (de\à):

Partenaire institutionnel:
.....

Source de financement:

Y a-t-il eu production d'actes et ou d'un rapport suite à cette activité? Si oui, spécifiez les responsables et annexe les documents si possible.

.....
.....
.....
.....

AUTRE COLLABORATION INSTITUTIONNELLE

Avez-vous exécuté d'autres activités en collaboration avec des institutions et/ou organismes privés ou publics?

Si oui, quelles sont-elles et avec quelle institution?

Au plan national:

Activité:

.....
.....

Objectif:

.....
.....
.....

Partenaire:

.....
.....

Au plan international:

Activité:

.....
.....

Objectif:

.....
.....
.....

Partenaire:

.....
.....

Si non, pourquoi?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Avez-vous des contacts avec les ONG oeuvrant dans vos domaines de recherche?

Si oui, de quelle nature?

.....
.....
.....

Si non, pourquoi?

.....
.....
.....

Croyez-vous que la recherche effectuée dans votre Institution est utilisée pour mettre en place des politiques sociales et/ou pour résoudre des problèmes concrets?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Comment voyez-vous le rôle de votre Institution dans le cadre général des intervenants faisant la promotion du développement social?

.....
.....
.....
.....
.....

Compte tenu de l'importance grandissante accordée à la problématique de l'environnement en tant que facteur primordial d'un développement durable et équitable, est-ce que votre Institution en tient compte dans ses recherches actuelles? Si oui, de quelle manière?

.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

ANNEXE 2

Anexe 2: Techniques de collecte utilisées pour les institutions classifiées au tableau 1.

INSTITUTIONS	TECHNIQUES DE COLLECTE			
	Questionnaire	Bretelles	Rapports d'activité	Autres documents
IPORD	X	X		X
CBE	X	X		
CIREJ	X			X
IJA	X	X		X
IHS	X	X	X	X
INPRE	X	X		X
DMAFIA	X	X		X
IPM	X			
CERPOD	X	X	X	X
CODESRIA	X	X		X
DEPA	X	X		X
DERD	X	X	X	X
GEDERS	X	X		X
IRSSH	X	X	X	X
IAB	X	X		
ISSER		X		X
MISER		X		X
SPH		X		

Notes: Sur un total de 19 questionnaires remis, 15 nous ont été retournés.

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

La Gambie:

Mr Hassan E. Ngenarr Njai
Director
The Gambia College, School of
Public Health
Banjul

Mr Alhaji Ali Ceesay
Assistant Director
Central Statistic Department
Banjul

Mrs Isatou Njie Sandy
Executive Secretary
Women's Bureau
Banjul

Mr Aboubacry Tall
Director
Save the Children Fund
Bakau

Mr Touré
Assitant Director
Gambian Family Planning Association
Bakau

Mr. Jasseh
Project Officer
Gambian Family Planning Association
Bakau

Dr Placide Tapsoba
Project Officer
Population Council
Dakar

Le Sierra Leone:

Mr Gerald Jeffry John
National Program Officer
UNFPA
Freetown

Miss Anna B. Viggh
Program Officer
UNDP
Freetown

Dr Armand Thomas
Director
Institute of Population Studies
Fourah Bay College
Freetown

Mrs Pamela Esterline
Coordinator
National Curriculum Development Center
Freetown

Dr Moy Tin
Technical Adviser (UNDP)
Central Statistic Office
Freetown

Miss Kenyeh L. Barlay
Senior Planning Officer
Social Services Section
Department of Development
and Economic Planning
Freetown

Mr Edusin M. Ansumana
Director
Textbook Project
Freetown

Le Ghana:

Professor J.R. Aquandah
Director
Faculty of Social Studies
University of Ghana
Legon

Professor K.G Folsom
Director
Institute of Statistical,
Social and Economic Research
University of Ghana
Legon

Dr G. Botchie
Research Fellow
Institute of Statistical,
Social and Economic Research
University of Ghana
Legon

Dr Okoye
Assistant Director
Regional Institute of
Population Studies
University of Ghana
Legon

Mrs M. Greenstreet
Director
Institute of Adult Education
University of Ghana
Legon

Karikari Kwame
Acting Director
School of Communication Studies
University of Ghana
Legon

Professor D.K. Agyeman
Director
Department of Geography
University of Cape Coast
Cape Coast

Ghyslain Dussault
Agent de programme ACDI
Ambassade du Canada
Accra

Carol Carefoot
Agent de programme ACDI
Ambassade du Canada
Accra

Ian Howie
Country Director - Ghana
UNFPA
Accra

Ravi Kanbul
Resident Representative
The World Bank
Accra

Richard Normand
Director
Program Support Unit - CIDA
Accra

Louise Thibault
Community Relation
Program Support Unit - CIDA
Accra

Charles Mensa
Executive Director
Institute of Economic Affairs
Accra

Fred Owusu
Director
Gapvod
Accra

Le Nigeria:

S.I. Okafor
Department of Geography
University of Ibadan
Ibadan

J. Afolayan
Department of Geography
University of Ibadan
Ibadan

Gini F. Mbanefoh
Department of Economics
University of Ibadan
Ibadan

Olu Ajakaiye
Research Director
Nigerian Institute of Social
and Economic Research
Ibadan

Bola Oguntosim
Nigerian Education Research
and Development Council
Yaba, Lagos

Le Burkina Faso:

Ram Christophe Sawadogo
Enseignant-chercheur
FLASH
Université de Ouagadougou

Kinda Fatou Matta
Enseignante Chercheure
FLASH
Université de Ouagadougou

Michel Sedogo
Directeur général
Centre national de la
recherche scientifique
et technique
Ouagadougou

Youssouf Sanou
Directeur intérimaire
Institut de recherche en
sciences sociales et humaines
Ouagadougou

Marie-Michèle Ouedraogo
Directrice
Unité d'enseignement et de
recherche en démographie
Ouagadougou

Hervé Kaboré
Directeur
Centre d'études de documentation et de
recherches économiques et sociales
Université de Ouagadougou

Amadé Badiné
Enseignant Chercheur
FLASH
Université de Ouagadougou

Albert Ouédraogo
Directeur
Centre d'études et de recherches
en lettres et sciences humaines
Université de Ouagadougou

Rigobert Yaméogo
Directeur
Direction de la recherche
scientifique et technique
Ministère des enseignements
secondaires supérieure et de
la recherche scientifique
Ouagadougou

Wendengoudi Guenda
Directeur
Institut national des
sciences de l'éducation
Université de Ouagadougou

Bernadette Pallé
Directrice
Groupe de recherche d'études
et de formation "Femmes-Action"
(GREFFA)
Ouagadougou

Dia Timmermans
CTP-FNUAP
Direction de la santé familiale
Ministère de la santé, des affaires
sociales et de la famille
Ouagadougou

Youssouf Ouédraogo
CTP-Population Council
Direction de la santé familiale
Ministère de la santé, des affaires
sociales et de la famille
Ouagadougou

Le Mali:

M. Baba Traoré
Directeur Adjoint, Chef
de la division de la
planification familiale
CERPOD
Bamako

M. Abdoulaye Ky
Directeur
Institut de pédagogie national
Bamako

M. Harouna Touré
Chercheur
Institut de pédagogie national
Bamako

M. Gaoussou Traoré
Directeur adjoint et
Coordinateur scientifique
et technique
INSAH
Bamako

M. Issa N'Diaye
Ministre
Ministère de la culture et de
la recherche scientifique
Bamako

Mme Foufo Thiam
Conseiller technique du Ministre
Ministère de la culture et de
la recherche scientifique
Bamako

Mme Lala Ben Barka
Directrice
ACORD
Bamako

M. Mohamed Alassane Diarrah
Directeur
Cellule information et
coordination des ONG
Bamako

M. Saydal Wahab Touré
Directeur
DNAFLA
Bamako

Le Sénégal:

M. Thandika Mkandawire
Secrétaire exécutif
CODESRIA
Dakar

M. Moriba Touré
Secrétaire exécutif adjoint
CODESRIA
Dakar

M. Abou Moussa N'Dongo
Responsable du Centre
de documentation
CODESRIA
Dakar

M. Bugnicourt
Secrétaire exécutif
ENDA Tiers-Monde
Dakar

M. Youba Sokona
Responsable du programme
énergie et coordonateur
de la recherche
ENDA-Tiers-Monde
Dakar

M. Paul Diagne
Professeur
Département de géographie
Université de Dakar

M. Mamadou Diallo
Directeur adjoint
Ecole normale supérieure
Dakar

M. Sékou Diagne
Chef de la section inspecteur
Ecole normale supérieure
Dakar

Mme Kane Diop Maguette
Professeur
Ecole normale supérieure
Dakar

M. Aderanti Adepaju
Président
UEPA
Dakar

M. Ibrahima Lamine Diop
Coordonnateur du programme
des petites subventions
UEPA
Dakar

Le Bénin:

M. Irénée Zevenou
Chef du service de
recherche en éducation
INFRE
Porto Novo

M. Albert Tevodjeré
Directeur général
CPPS
Porto-Novo

M. Nestor Aho
Directeur général
CBRST
Cotonou

La Côte-d'Ivoire:

M. Touré
Responsable adjoint
Service de la valorisation
de la recherche
Ministère de l'enseignement
supérieur et de la recherche
scientifique
Abidjan

M. Tapé Goze
Professeur
Ecole Normale Supérieure
Abidjan

M. Lanciné Sylla
Directeur
IES, Université d'Abidjan

M. François Adopo
Directeur
ILA, Université d'Abidjan

M. Koffi
Directeur adjoint
CIREJ, Université d'Abidjan

Le Cameroun:

M. Aka Kouamé
Responsable de la recherche
IFORD
Yaoundé

M. Evina Akam
Responsable des études
IFORD
Yaoundé

M. Emmanuel N'gwe
Enseignant-chercheur
IFORD
Yaoundé

Mme Dorothé Kom
Chercheur
CNE
Yaoundé

M. François NDame Essoh
Directeur
CNE
Yaoundé

M. Peter Agbor-Tabi
Chancelier
Université de Yaoundé

M. Thomas NJine
Directeur de la recherche
scientifique et technique
Ministère de la recherche
scientifique et technique
Yaoundé

M. Martin N'Tone Kouo
Directeur adjoint
Ecole normale supérieure
Yaoundé

M. Guy Tsala
Responsable des études
Ecole normale supérieure
Yaoundé

Mme Yvonne Njock Njé
Chef de la division des études
et de la planification
MENASCOF
Yaoundé

Dr. Andela Assomo
Directeur-adjoint de la santé
familiale et mentale
Direction de la protection
maternelle et infantile
Yaoundé

M. Pierre Ngijol Ngijol
Doyen
Faculté des lettres et des
sciences
Université de Yaoundé

M. Carl Ebobisse
Vice-Doyen
Faculté des lettres et des
sciences
Université de Yaoundé

Mme Rose-Alice Njeck
Chef de division
Ministère du travail et
de la prévoyance sociale
Yaoundé

M. Etienne Fotso
Directeur
Unité de population
Yaoundé

M. Yvan Lapointe
Premier secrétaire à la coopération
Ambassade du Canada
Yaoundé